

Tamanrasset

Démantèlement d'une cellule terroriste qui planifiait des actes criminels

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7311 - SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Païement mobile
Plus de 70.000 utilisateurs
du système de paiement
«DZ Mob Pay»

P04

**Vers la finalisation des projets de loi sur l'urbanisme
et les constructions inachevées**

Changer l'image du paysage urbain



Lire en page 03

ORAN

P07

Salon PHARMEX

Ouverture de la 9ème édition

Ouverture de la nouvelle année judiciaire à Oran

**4.733 affaires traitées au niveau
de la Cour et des tribunaux**

Constructions illicites

10 opérations de démolition au quartier des Planteurs

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Lutte antiacridienne

L'ASAL honorée par la FAO pour ses efforts

L'Agence spatiale algérienne (ASAL) a été distinguée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour son rôle dans la lutte antiacridienne, tant au niveau national que régional, a indiqué l'agence dans un communiqué. Le prix a été décerné lors d'une cérémonie tenue mercredi à Rome, dans le cadre du Forum mondial de l'alimentation organisé par la FAO à l'occasion de la célébration de son 80e anniversaire. Cette cérémonie, à laquelle l'ASAL a pris part par visioconférence, vise à récompenser les institutions soutenant la coopération Sud-Sud et la coopération

triangulaire. L'ASAL s'est ainsi vu décerner un prix en reconnaissance des efforts déployés pour l'amélioration de la lutte antiacridienne en Algérie et dans la région du Sahel. L'agence met notamment à contribution l'imagerie satellitaire des systèmes spatiaux algériens: Alsat-1, Alsat-2 et Alsat-1B pour l'identification des zones de reproduction du criquet pèlerin sur le territoire national. De plus, l'ASAL a mis en place une plateforme nationale intégrée combinant la collecte des données de terrain, l'analyse spatiale de l'information acridienne et la gestion logistique des opérations de prospection et de traitement.

Ministère de la Communication

Bouamama installe le nouveau chef de cabinet

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présidé, jeudi soir, la cérémonie d'installation de Fateh Boumerdjien en tant que nouveau chef de cabinet, en remplacement de Redouane Debbih, appelé à d'autres fonctions. Dans son allocution, Bouamama a souhaité la bienvenue au nouveau chef de cabinet et lui a adressé ses vœux de réussite dans l'exercice de ses fonctions, soulignant l'importance du travail collectif et de la coordination permanente entre les différentes directions et structures du ministère.

Bouamama a également appelé à unir les efforts pour atteindre les objectifs fixés pour le secteur de la communication. Il a, par ailleurs, exprimé sa gratitude à Redouane Debbih pour les efforts déployés tout au long de son mandat, saluant ses contributions et son engagement au service du ministère. Pour sa part, Fateh Boumerdjien a remercié le ministre pour la confiance placée en lui, affirmant sa détermination à travailler avec sérieux et efficacité aux côtés de l'ensemble des cadres du ministère, dans le but d'offrir le meilleur au profit du Secteur.

Algérie-FAO

Oualid prend part à Rome aux travaux du Forum mondial de l'alimentation

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, participe, mercredi, aux travaux du Forum mondial de l'alimentation (WFF 2025) et au Dialogue ministériel sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui se tiennent au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome (Italie), a indiqué un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée lors de la session plénière, M. Oualid a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à renforcer la sécurité alimentaire

nationale, à travers le développement de la production agricole durable, l'amélioration des chaînes de valeur agricoles, et l'investissement dans l'agriculture saharienne. Il a également mis en avant l'ouverture de l'Algérie sur les investissements étrangers, à travers de mégaprojets stratégiques, à l'instar du projet "Baladna" et du projet "Bonifiche Ferraresi Algérie" (BF) avec le partenaire italien, affirmant que "les portes demeurent ouvertes en Algérie à tous les investisseurs souhaitant exploiter l'énorme potentiel qu'offre le secteur agricole, notamment dans le Sud du pays".

Représentant le président de la République

Nasri prend part à Rome au sommet du processus d'Aqaba

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, prend part, mercredi à Rome (Italie), aux travaux du sommet du processus d'Aqaba sur la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest, a indiqué un communiqué du Conseil. Ce sommet qui fait "partie du processus d'Aqaba, en tant qu'initiative sécuritaire internationale visant à renforcer la coordination et la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, s'articule sur l'échange d'informations et d'expertises, et le renforcement des capacités sécuritaires et militaires des pays participants, autour des régions

les plus exposées aux menaces terroristes, comme l'Afrique de l'Ouest", a précisé la même source. La participation de l'Algérie à cet événement vient "en réponse à l'invitation adressée au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de Coordonateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, par le souverain du Royaume de Jordanie, Sa Majesté le roi Abdallah II et la présidente du Conseil des ministres d'Italie, Mme Giorgia Meloni, au vu du rôle central que joue l'Algérie dans la région, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et du renforcement des capacités des Etats africains dans ce domaine", ajoute le communiqué.

Sonatrach

Mémorandum d'entente avec la compagnie nationale mozambicaine ENH

Le groupe Sonatrach a signé, jeudi à Maputo, un mémorandum d'entente avec la compagnie nationale mozambicaine des hydrocarbures (ENH), visant à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines du pétrole et du gaz au Mozambique, a indiqué un communiqué du groupe public. L'accord a été signé au siège du ministère mozambicain des Ressources minérales et de l'Energie, par le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et la présidente du Conseil d'admini-

stration de la compagnie ENH, Ludovina Bernardo, en présence du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, en visite de travail au Mozambique. L'accord définit les domaines d'intérêt commun, notamment en ce qui concerne la coopération dans le cadre des projets d'exploration et de production d'hydrocarbures au Mozambique, et qui s'étendent aux activités de transport et Aval, et les services fournis sur l'ensemble de la chaîne de valeurs des hydrocarbures.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Vers la finalisation des projets de loi sur l’urbanisme et les constructions inachevées

Changer l'image du paysage urbain

Synthèse de B. L.

Le cadre urbain devra bientôt connaître une nette amélioration à la lumière des projets de loi sur l’urbanisme et les constructions inachevées qui seront soumis au Parlement dans les semaines à venir. C'est du moins ce que l'on retient des déclarations du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, lors d'une plénière au Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales. Selon Belaribi, la nouvelle loi sur l’urbanisme vise d'abord à résoudre de nombreuses problématiques soulevées dans ce domaine et Dieu sait qu'il en existe beaucoup. Son Département prépare également un autre projet de loi sur les constructions inachevées. Cet arsenal juridique, explique le ministre, «transformera, dans les prochaines années, le paysage urbain du pays». Le ministre a rappelé que le nombre de dossiers de régularisation des constructions inachevées, déposés au niveau des commissions de daïras, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi 08-15, a dépassé 1,165 million de dossiers dont 86 % ont été examinés. 46 % de

ces dossiers ont été acceptés et des permis d’urbanisme ont été délivrés pour 26 % d'entre eux. Belaribi précise que son Département, en coordination avec les services du ministère de l'Intérieur, œuvre à renforcer le travail des commissions chargées de l'examen des dossiers. Abordant la question des infractions à la loi sur la construction et l'urbanisme, le ministre révèle que plus de 85.000 PV d'infraction ont été dressés entre 2020 et 2024 et que les services des collectivités locales ont procédé à 3.589 opérations de démolition. Un projet de texte réglementaire, souligne-t-il, est en cours d'élaboration afin de traiter l'ensemble des problématiques soulevées dans ce domaine, a-t-il ajouté. L'opération de mise en conformité des constructions et de leur achèvement fait l'objet d'un suivi particulier de la part du ministère qui a initié plusieurs lois, décrets et instructions interministérielles visant à endiguer ce phénomène, a fait savoir Belaribi. Il a, à cet égard, salué la décision du président de la République d'intégrer la Direction générale de l'aménagement du territoire au sein de son Département ministériel (auparavant rattachée au ministère de l'Intérieur). Cette Direction, a-t-il précisé,

s'emploie actuellement à étudier plusieurs plans qui offriront une vision globale de l'urbanisme. Elle mène également une étude spécifique sur le réaménagement et la restructuration des couloirs le long de l'autoroute Est-Ouest, à même d'améliorer les façades urbaines, de réorienter les investissements immobiliers et urbains vers ces couloirs et de renforcer l'attractivité des espaces adjacents à cette autoroute. Quant à la mise en œuvre de la décision du président de la République portant relèvement de l'aide au logement rural à 1,1 million de DA pour les régions montagneuses dans les wilayas du Nord, des Hauts Plateaux et du Sud, Belaribi a expliqué que cette mesure nécessite une révision des décrets exécutifs ainsi que des textes réglementaires relatifs au classement des communes, en fonction de leur nature géographique. Ainsi, un groupe de travail entre les ministères de l'Habitat, des Finances et de l'Intérieur a été mis en place, sur instruction du Premier ministre en juillet dernier, afin de finaliser les études relatives au classement des communes, a-t-il précisé, ajoutant que cette opération, effectuée par des experts et des techniciens, sera achevée «avant la fin de l'année en cours».

Réunion du Gouvernement

Des dossiers relatifs à plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de dossiers relatifs à plusieurs secteurs, ainsi que les préparatifs pour la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: Le Gouvernement a examiné le cadre réglementaire régissant l'organisation des olympiades des matières d'enseignement de l'éducation nationale. Cette démarche a pour objectif de mettre en place un espace pour découvrir les talentueux et innovants et de créer un environnement propice pour renforcer l'esprit de compétition entre les élèves, dans le but d'élever leur niveau scientifique et de préparer

la sélection nationale pour les olympiades scolaires internationales. Par ailleurs, et dans le cadre de la sauvegarde de la mémoire nationale, le Gouvernement a entendu une communication sur les préparatifs pour la célébration du 71ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, sous le slogan +Un message aux générations+. Un programme riche et varié en activités a été élaboré pour la célébration de cette date historique, avec l'objectif de mettre en exergue la dimension nationale et humaine de la Révolution algérienne. Le Gouvernement a également entendu une communication sur les préparatifs pour la 7ème édition du festival international du tourisme saharien, prévue du 4 au 6 décembre 2025 à Timimoune, sous le slogan +La perle du désert algérien :

l'oasis rouge, Timimoune+. Cet événement a pour objectif de promouvoir le tourisme dans le Sahara algérien et de mettre en valeur l'artisanat, la culture et les traditions locales. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le système de gestion des déchets et la maîtrise des polluants au niveau national. Cette communication a mis en exergue les efforts déployés par l'Etat pour améliorer la gestion des déchets et renforcer la gouvernance environnementale, dans le cadre de la politique nationale de développement durable. S'agissant des déchets spéciaux, plusieurs actions ont été lancées afin de les éliminer progressivement, notamment à travers des programmes de coopération internationale et des opérations de traitement financées sur ressources nationales.

Listes électorales

Ouverture de la période de révision à partir de lundi prochain

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture de la période de révision des listes électorales, à partir de lundi 20 octobre courant, jusqu'au mardi 18 novembre prochain. "En application des dispositions de l'ordonnance N 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment les articles 62 et 65, l'ANIE informe les citoyens algériens et citoyennes algériennes, de l'ouverture de la période de révision périodique des listes électorale, à partir de lundi 20 octobre 2025, et de sa clôture mardi 18 novembre 2025",

précise la même source. L'ANIE invite "les citoyennes et les citoyens non inscrits sur les listes électorales, ayant atteint 18 ans au 31 décembre 2025, et remplissant les conditions légalement requises, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence". L'Autorité a également "invité les électeurs inscrits sur les listes électorales ayant changé de lieu de résidence, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur nouvelle commune de résidence". Les citoyennes et citoyens inscrits sur les listes électorales qui ont changé d'adresse dans leur commune de résidence pourront, en cas d'erreurs matérielles constatées dans leurs don-

nées personnelles, "demander l'actualisation de la liste électorale au niveau de leur commune de résidence". "Les citoyens doivent se rendre au siège de la délégation communale de l'ANIE au niveau de leur lieu de résidence pour soumettre toute demande, selon le cas, munis d'une pièce d'identité et d'une attestation de résidence, et ce de 09:00 à 16:00 tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi et du samedi", a-t-on précisé de même source. Les citoyens peuvent accéder au site web de l'ANIE pour s'assurer de leur inscription, envoyer des demandes d'inscription, de radiation ou d'actualisation de leurs données personnelles via le lien " : https://services.ina-elections.dz.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'image désolante des constructions inachevées

Le véritable lieu urbain est celui qui nous modifie, nous ne serons plus en le quittant celui que nous étions en y pénétrant.
Poétique de la ville (1973) de Pierre Sansot

L'impact d'un paysage urbain harmonieux sur le psychisme humain, notamment sur le moral du citoyen, n'est pas une chose qui reste à démontrer voire à prouver. Cette perversion auquel nous nous sommes familiarisés au point où tout est devenu, tout à fait habituel, à nos yeux. Alors que c'est catégoriquement! Cependant, à qui la faute? Au citoyen? Ou bien aux pouvoirs publics? Le civisme et la civilisation, ça s'apprend, voire ça se cultive! L'on ne vient pas au monde avec une éducation civique. Et, l'on ne naît pas également des citoyens civilisés !! Donc, ce sont les pouvoirs publics qui sont appelés à dispenser une éducation civique aux citoyens de l'Etat... Ce sont eux toujours qui devraient s'efforcer, de façon engagée, à apprendre les manières et les comportements civilisés à l'ensemble des citoyens. Mais, hélas, tout laisse à croire et de façon très sincère, que les pouvoirs publics n'ont pas le temps nécessaire à se préoccuper. L'éducation se ferait, d'abord par le biais d'un discours percutant et convaincant qui se traduit par des slogans et des citations. La mosquée, l'école, l'université, les médias, les partis, les associations y affèrent : ainsi, tout ce grand monde devrait être impliqué dans la réorientation du peuple vers tout ce qui est bien et beau ... Le jour où le peuple s'interférait avec le beau et le bien, il n'acceptera jamais à regarder dans son milieu urbain, des constructions inachevées, des immeubles non peints, mal peints, pas du tout peints ou des trottoirs détériorés. En même temps, avec l'option de l'éducation verbale, il faudrait imposer des pénalités et des contreventions pour ceux qui résistent aux moyens précédents. Avec le temps, ces contraintes difficilement admises, vont devenir des habitudes et des réactions naturelles vis-à-vis du paysage urbain ... À commencer d'abord par la façon de gérer ses poubelles et ses ordures ménagères. Nous remarquons que l'Etat est plutôt préoccupé par la gestion administrative de la chose publique dont la disponibilité des infrastructures et des commodités publiques. Alors que le « citoyen » censé exploiter ces installations, n'était pas formé du point de vue civique en vue d'en profiter à bon escient. Pour atteindre ce but ultime, paraissant inaccessible, il faudrait que l'on se préoccupe de son environnement urbain comme l'on se préoccupe de l'intérieur de son foyer ...

Importation de 10.000 bus

Le Premier ministre préside à Chlef une cérémonie de remise d'autorisations

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi dans la wilaya de Chlef, la cérémonie de remise d'autorisations dans le cadre de l'importation de 10.000 bus, en application des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, visant à renforcer le parc national de transport, notamment le transport public. La cérémonie s'est déroulée au terme de la visite de travail effectuée par M. Sifi Ghrieb dans la wilaya de Chlef, chargé par le président de la République. Par la même occasion, des conventions ont été signées entre la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat Ouest (BSTPO) et des représentants d'usines de pièces de rechange et de sous-traitants locaux, en vue d'augmenter le taux d'intégration nationale dans le domaine de l'industrie mécanique et d'étendre cette expérience à d'autres produits à l'avenir.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Un nouveau souffle pour la santé mentale

Le 10 octobre, l'Algérie célébrait la Journée mondiale de la santé mentale sous le signe de la mobilisation et de la proximité. À Alger, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a réaffirmé que le renforcement de la santé mentale «n'est pas une action conjoncturelle, mais un processus national continu», appelant à une alliance entre institutions, professionnels et société civile. «La santé mentale n'est pas un sujet secondaire, c'est un droit fondamental pour chaque citoyen», a-t-il insisté, annonçant l'ouverture de 55 nouveaux centres spécialisés et le déploiement de plus de 1.200 psychiatres et pédopsychiatres à travers le pays. Cette dynamique s'inscrit dans un Plan national de promotion de la santé mentale, aligné sur les recommandations de l'OMS, et bientôt renforcé par un décret interministériel en préparation. Celui-ci vise à clarifier les règles de l'hospitalisation sous contrainte, à définir la «sectorisation» des soins psychiatriques et à garantir une meilleure coordination entre les structures hospitalières et de proximité. Pour Aït Messaoudène, il s'agit de bâtir une politique durable, articulée autour de la prévention, de la réinsertion et du respect de la dignité du patient. Sur le terrain, cette vision prend forme. À Oran, la commissaire nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a lancé la première caravane médicale mobile dédiée à la santé mentale des enfants, un dispositif inédit qui parcourt les zones enclavées pour dépister et accompagner les jeunes en difficulté. «La santé mentale de l'enfant est une priorité nationale», affirme-t-elle, annonçant un Plan national d'action pour l'enfance 2025–2030, qui mettra l'accent sur la prévention précoce et la protection des plus vulnérables. Mais derrière ces initiatives, la réalité demeure complexe. Dans les hôpitaux psychiatriques, les soignants décrivent une demande en constante hausse. À l'EHS «Drid Hocine», à Alger, la psychologue Houda Tchikou évoque des urgences saturées par des cas d'agitation extrême souvent liés à la toxicomanie. «Le vide, le manque de repères et l'isolement social nourrissent la souffrance psychique des jeunes», déplore-t-elle. Les praticiens appellent à moderniser le plan national et à combattre les stigmatisations persistantes. «Le malade mental n'est pas un danger, c'est un patient comme les autres», rappelle le professeur Tejjari. Entre tradition et modernité, entre l'amulette et le divan, l'Algérie semble enfin amorcer une révolution silencieuse: celle qui consiste à reconnaître, soigner et protéger la santé mentale comme un pilier essentiel du bien-être collectif.

Lancement des services de la 5G Les opérateurs de téléphonie mobile appelés à accompagner les préparatifs en cours

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a souligné, mercredi soir, l'importance pour les opérateurs de téléphonie mobile d'accompagner les préparatifs en cours pour le lancement des services de la 5G. Lors d'une cérémonie organisée par l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo à l'occasion du franchissement du cap des 15 millions d'abonnés, M. Zerrouki a insisté sur la nécessité d'accompagner les préparatifs en cours pour le lancement prochain de la 5G, en vue d'améliorer les services proposés aux citoyens. A ce titre, M. Zerrouki a appelé à intégrer les solutions numériques reposant sur la recherche, le développement et l'innovation, et à localiser les solutions numériques, en vue de renforcer la souveraineté numérique de l'Algérie. Pour sa part, le Directeur général d'Ooredoo, Roni Tohme, a réaffirmé la volonté de l'opérateur de demeurer "un partenaire efficace de la transformation numérique en Algérie, à travers l'investissement dans l'innovation, le soutien aux initiatives technologiques locales et l'extension de la couverture de ses services à l'ensemble des citoyens algériens, notamment à l'occasion du lancement des services de la 5G".

Projet de loi de finances 2026

Nouveau modèle de prévisions macroéconomiques

Le directeur général de la prévision et des politiques au ministère des Finances, M. Sid Ahmed Louahadj, a souligné, jeudi, que le ministère a adopté, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026, un nouveau modèle de prévisions macroéconomiques, développé en partenariat avec la Banque mondiale, en vue d'optimiser la fiabilité des prévisions et de suivre les mutations économiques et financières. S'exprimant devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Mohamed Benhachem, président de la commission, dans le cadre de l'examen du PLF 2026, en présence du directeur général des impôts par intérim, M. Louahadj a exposé les grandes orientations du cadrage macroéconomique et des prévisions budgétaires pour la période 2026-2028, selon un communiqué de l'APN. Le responsable a précisé, dans ce cadre, que la Direction géné-

rale de la prévision et des politiques a adopté ce nouveau modèle pour renforcer la fiabilité des prévisions et suivre les mutations économiques et financières. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) (mise à jour de juillet 2025), l'économie mondiale devrait croître de 3,5% en 2026, contre 2,6% en 2025 et 1,9% en 2024, dans un contexte de ralentissement de l'inflation dû à la baisse de la demande, à la diminution des prix de l'énergie et à la stabilité relative des cours du pétrole, a-t-il fait observer. Au niveau national, M. Louahadj a affirmé que l'activité économique a poursuivi son amélioration au premier trimestre 2025, enregistrant une croissance de 4,5%, portée par les performances des secteurs hors hydrocarbures, dont le taux de croissance a atteint 5,7%. Le taux d'inflation est retombé à 3,25 % fin juin 2025, après avoir atteint 4,06% à la même période de 2024, grâce à la baisse des prix des produits alimentaires et

à une légère diminution des prix des services. S'agissant du cadrage macroéconomique et budgétaire 2026-2028, M. Louahadj a précisé qu'un prix de référence du baril de pétrole de 70 dollars a été retenu avec un prix de marché de 60 dollars, tout en prévoyant une baisse du volume d'exportation d'hydrocarbures sur la même période, compensée par l'amélioration des performances des secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie et des services, garantissant ainsi une croissance équilibrée et soutenant la stabilité financière. Au cours des débats, les membres de la commission ont soulevé plusieurs préoccupations, notamment sur les moyens concrets de diversifier les exportations hors hydrocarbures, de traduire la croissance économique attendue en emplois et en richesses durables, ainsi que sur les mécanismes ratiques de maîtrise de l'inflation et de préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

Paiement mobile

Plus de 70.000 utilisateurs du système de paiement «DZ Mob Pay»

Le système de paiement mobile "DZ Mob Pay", une solution utilisable via QR code rendant achats et transferts encore plus pratiques, compte actuellement quelque 70.000 utilisateurs et 10.000 commerçants depuis son lancement début 2025, a indiqué mardi à Alger Abou Bakr Belloul, chef de division au Groupement d'intérêt économique Monétique (GIE monétique). "Près de 8.000 transactions ont été enregistrées à ce jour sur le segment P2B (paiement entre particulier et commerçant)", a ajouté M. Belloul dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon de l'e-commerce et des services en ligne (ECSEL Expo), qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes) du 15 au 18 octobre. Dans le cadre de ce système, sept solutions bancaires de paiement sont d'ores et déjà déployées et relevant de cinq banques publiques et deux privées, a précisé le même responsable, ajoutant que deux nouvelles banques devraient intégrer la plateforme interbancaire "avant la fin de l'année en cours". Pour M. Belloul, l'intégration prochaine d'Algérie Poste dans ce dispositif de paiement constituera un levier majeur pour accroître le nombre d'utilisateurs, contribuant ainsi à promouvoir davantage les moyens de paiement électronique.

"Algérie Poste est actuellement en phase de développement et d'homologation de sa propre solution de paiement. Un dossier a été soumis au GIE Monétique et son intégration dans le système DZ Mob Pay suivra dès la finalisation de ces étapes techniques", a-t-il précisé à ce propos. Dans ce cadre, il a rappelé que la solution Baridi Mob, opérant pour l'instant en mode intra-bancaire (entre clients et commerçants relevant d'Algérie Poste), enregistre déjà près

de cinq millions de transactions/mois, ce qui constitue un potentiel de croissance considérable une fois connectée au réseau interbancaire DZ Mob Pay. Lancée début 2025, DZ Mob Pay est une solution nationale de paiement mobile développée par le GIE Monétique. Elle vise à faciliter davantage l'accès au paiement électronique et à généraliser son usage à travers des outils simples, sécurisés et adaptés aux besoins des usagers. Il s'inscrit dans les efforts des pouvoirs publics pour promouvoir l'inclusion financière,

en contribuant à élargir l'accès aux services financiers et bancaires modernes pour toutes les catégories de la sociétés. Grâce à cette plateforme, les utilisateurs peuvent régler leurs achats auprès des commerçants en scannant un code QR, effectuer des transferts d'argent instantanés entre particuliers ou vers des professionnels, mais aussi réaliser des versements mobiles. Créé en 2014, le groupement GIE monétique veille à la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur.

Promotion de l'innovation technologique

Vers le lancement du plus grand centre de recherche et de développement d'Afrique

Un Centre de recherche et de développement, le plus grand du genre en Afrique, sera prochainement lancé en Algérie, a déclaré, mercredi à Alger, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, soulignant l'importance stratégique de cette initiative dans la promotion de l'innovation technologique. Cette déclaration a été faite lors d'une séance consacrée aux interrogations et préoccupations des représentants des start-up, en marge de la cérémonie d'ouverture de la 4e édition du Salon du e-commerce et des services en ligne "ECSEL EXPO", en présence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, de la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et de représentants de plusieurs départements ministériels. Selon les déclarations du ministre, des ac-

cords seront signés avec "des géants mondiaux" des technologies, dans le cadre de ce centre, qui servira d'espace ouvert aux jeunes chercheurs et développeurs, afin de transformer leurs idées en projets concrets au service de l'économie nationale. M. Zerrouki a salué la dynamique qui caractérise le secteur des technologies en Algérie, estimant que s'adapter aux transformations mondiales est désormais une nécessité impérieuse pour garantir la pérennité des entreprises. De son côté, M. Ouadah a révélé qu'une convention sera signée dans les semaines à venir, avec l'accélérateur public "Algeria Venture", en vue de développer des programmes spécialisés dans le domaine des technologies de pointe et de l'intelligence artificielle (IA), précisant que ce programme qui sera mis en œuvre, en collaboration avec les entreprises économiques, permettra d'orienter les efforts vers la mise en place d'une base solide pour une économie fondée sur la connaissance.

Prise en charge des personnes à besoins spécifiques

Une priorité absolue pour l'Etat

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a affirmé que la prise en charge et l'amélioration des services destinés aux personnes en situation de handicap et à besoins spécifiques constituent une "priorité absolue" pour l'Etat, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique jeudi un communiqué du ministère. Présidant une séance de travail consacrée au suivi et à l'évaluation des activités et des réalisations de l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), M. Saihi a souligné que "la prise en charge et la promotion des services au profit des personnes en situation de handicap et à besoins spécifiques constituent une priorité absolue pour l'Etat", conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui "accorde une importance particulière à la consolidation des droits des personnes

à besoins spécifiques et à leur accès à des services de qualité". Le ministre a écouté, dans ce cadre, un exposé exhaustif présenté par le Directeur général de l'Office, portant sur les différents aspects de gestion, notamment "la production et la distribution de prothèses, ainsi que les services fournis aux personnes en situation de handicap". A l'issue de cet exposé, M. Saihi a donné des instructions pour "améliorer la qualité du service public, redoubler d'efforts pour assurer de meilleures prestations et une meilleure prise en charge de cette catégorie, en réponse à ses besoins spécifiques, en simplifiant les procédures administratives et en mettant à disposition toutes les facilités leur permettant un accès aisé aux services". Il a également appelé à "intensifier les activités de proximité et à rapprocher les services du citoyen afin de lui épargner les déplacements vers les différentes structures, à poursuivre le programme de réaménagement et d'adaptation des infrastruc-

tures de l'Office en adéquation avec les exigences d'une prise en charge optimale des personnes à besoins spécifiques, à adopter la numérisation comme choix stratégique irréversible dans tous les processus de gestion et de prise en charge, tout en abandonnant les modes de gestion traditionnels, dans la perspective de construire une administration numérique moderne, à la hauteur des aspirations des citoyens". Dans ce cadre, M. Saihi a insisté sur "l'amélioration de la qualité des prothèses et leur conformité aux standards techniques requis, ainsi que le développement des capacités de l'Office dans ce domaine en vue de répondre efficacement à la demande croissante, tout en accordant une attention particulière à la coopération avec les start-up nationales, qui ont prouvé leur capacité dans la production des membres artificiels, et en prenant des mesures à même d'augmenter le taux d'intégration et l'auto-suffisance dans ce domaine".

Bilan opérationnel de l'ANP

Un terroriste abattu et 05 éléments de soutien arrêtés en une semaine

Un terroriste armé a été abattu à Tébessa et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), entre le 8 et le 14 octobre en cours à travers le territoire national, a indiqué, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 8 au 14 octobre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont abattu un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'autres effets, au niveau du Secteur militaire de Tébessa en 5e Région militaire", précise le bilan. Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". S'agissant de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 40 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 16 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,61 kilogramme de cocaïne et 253.816 comprimés psychotropes ont été saisis". "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de

l'ANP ont arrêté 313 individus et saisi 30 véhicules, 357 groupes électrogènes, 264 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite", poursuit la même source. De même, "14 autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs, 3 pistolets automatiques, un fusil à lunette, 11 fusils de chasse, 19.625 litres de carburants, ainsi que 52 quintaux de tabacs et 4 tonnes de

denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 218 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 374 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

Tamanrasset

Démantèlement d'une cellule terroriste qui planifiait des actes criminels



Une cellule terroriste qui planifiait de perpétrer des actes criminels a été démantelée et 07 individus ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale relevant du Secteur militaire de Tamanrasset, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, et grâce à l'exploitation optimale des renseignements sécuritaires, des détachements de l'ANP, relevant du Secteur militaire de Tamanrasset (6e Région militaire), ont démantelé une cellule terroriste qui planifiait de perpétrer des actes criminels. Cette opération s'est notamment soldée par l'arrestation de 07 individus", précise la même source. Cette opération a également permis de "récupérer 02 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 06 chargeurs de munitions, une quantité de munitions, un véhicule 4x4 et 02 téléphones cellulaires de type Thuraya", ajoute le texte. Cette opération "réitère, encore une fois, l'aptitude et la vigilance constantes des unités de l'Armée nationale populaire et leur ferme détermination à éradiquer le fléau du terrorisme et asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

Trafic de fausse monnaie en devises étrangères

Démantèlement d'un réseau criminel à Bordj Bou Arreridj

Les éléments de la brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont démantelé un réseau criminel international, composé d'individus de nationalités africaines, spécialisé dans le trafic et la circulation de fausse monnaie en devises étrangères, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué. Selon la même source, cette opération a été menée à la suite d'informations faisant état de l'existence d'un réseau organisé se livrant à la circulation et à la diffusion de devises falsifiées. L'intervention a permis la saisie de 36 billets contrefaits de 100 euros, ainsi que de matériels et outils utilisés dans les opérations de falsification, notamment un coffre-fort en acier, une bouteille en verre contenant une substance hallucinogène et un téléphone portable. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures judiciaires requises, les suspects seront déférés devant les juridictions territorialement compétentes, a-t-on précisé.

Accidents de la route 08 morts et 273 blessés en 24 heures

Huit personnes sont décédées et 273 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'Sila avec une personne décédée et deux autres blessées, suite au renversement d'un véhicule léger, au niveau de RN 46, commune d'El Houamed, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour procéder à l'extinction de 2 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger et Mila, sans enregistrer de victimes. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de plusieurs incendies de broussailles, de palmiers et d'arbres fruitiers, conc

Fonds de la Zakat

05 millions de bénéficiaires depuis sa création

Le Fonds de la Zakat a enregistré 5 millions de bénéficiaires depuis sa création, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi. «Le nombre de bénéficiaires du Fonds de la Zakat, depuis sa création en 2003, a atteint 5 millions de citoyens», a signalé Belmehdi lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par Azouz Nasri, consacrée aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Lors de la 23e campagne de collecte de la Zakat pour l'année 2025, «plus de 85 milliards de centimes ont été collectés et redistribués à plus de 93.000 bénéficiaires. A cela s'ajoutent plus de 87 milliards de centimes de Zakat El-Fitr, dont ont profité 183.671 citoyen», a fait savoir le ministre. Dans le but de promouvoir le système de la Zakat et de renforcer sa contribution aux efforts de développement, le ministère a mis en place une structure organisationnelle consistant en l'Office national des wakfs et de la Zakat chargé du recensement des donateurs et des bénéficiaires, de la recherche de la zakat des établissements plutôt que celle des particuliers, ainsi que la conclusion de conventions avec des établissements financiers et économiques. Cette opération s'appuie également sur le e-paiement de la Zakat, via l'application BaridiMob.

Par décision n°370 du 27/09/2025, du Ministère de l'Energie et des Mines, un agrément définitif portant l'autorisation d'exercice de l'activité de stockage et de distribution des carburants a été accordé à la société SNC STATION CHIKH KHARFI sise commune de Sour wilaya de Mostaganem, conformément aux dispositions du décret exécutif 15-57 du 08/02/2015.

مكتب الأستاذ اسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدي محكمة مستغلم الكائن مكتبها بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة رقم B-02, B-01 جانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران الهاتف: 045/42/00/50: نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.1 بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغلم بتاريخ 2024/07/03 تحت رقم الترتيب 24/000219 فهرس 24/315 والقاضي نامر بتوقيع الحجز التنفيذي على عقار المملوك للمدين (فكيل) عدو عمر ولد عبد الكريم، الساكن بحي قوعيش الشارف رقم 82 ولاية مستغلم تابع لاختصاص المحافظة العقارية مستغلم ممثل في العقرات الاتية: محل تجاري كان ببلدية مستغلم، دائرته العقارية و مقر ولايته حي العربي بن مهيدي شارع عمارة حميدة رقم 34 يشمل بالطابق الأرضي ذو مساحة قدرها تسعة وثلاثون متر مربعاً وإثنان وسبعون ديسمتر مربع (39.72 م²) الموجودة في عمارة ذات ملكية مشتركة ونسبة اثنان وستون فاصل خمسة وعشرون جزء لآلاف جزء 1000/62.25 من الأجزاء المشتركة لتلك العمارة القطعة رقم 05 وهذا لفائدة الدائن المرهون له بنك الجزائر الخارجي وكالة مستغلم، استقاء المبلغ الدين المتمثل في المبلغ الأصلي للقرض المقر: سبعون مليون دينار جزائري (70.000.000,00 دج) صف إلى توابعه من فوائد ، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتنفيذ ، وذلك تنفيذ جدول الرهن المورخ في 2010/10/07 والمشهد لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2010/10/07 ايداع رقم 05 مجلد 374 رقم 72 المحرر من طرف الأستاذة عبد الصادق حميدة بمستغلم بتاريخ 2010/09/28 والمستغلم بتاريخ 2025/10/28 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري على الساعة 14:00 الثانية زوالا، التعيين العقار عمارة عن محل تجاري كان ببلدية مستغلم، دائرته العقارية و مقر ولايته حي العربي بن مهيدي شارع عمارة حميدة رقم 34 يشمل بالطابق الأرضي ذو مساحة قدرها تسعة وثلاثون متر مربعاً وإثنان وسبعون ديسمتر مربع (39.72 م²) الموجودة في عمارة ذات ملكية مشتركة ونسبة اثنان وستون فاصل خمسة وعشرون جزء / الآلاف جزء 1000/62.25 من الأجزاء المشتركة لتلك العمارة القطعة رقم (05) السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره 13.850.000,00 دج ثلاثة عشر مليون وثمانمائة وخمسون ألف دينار جزائري، حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ باشا عبد القادر بتاريخ 2024/12/19، والمودعة بتاريخ 2025/01/07 فهرس رقم: 2025/16، على أن يكون البيع باعنى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
18.10.2025

مكتب الأستاذ اسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدي محكمة مستغلم الكائن مكتبها بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة رقم B-02, B-01 جانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران الهاتف: 045/42/00/50: نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.1 بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغلم بتاريخ 2024/07/03 تحت رقم الترتيب 24/000219 فهرس 24/315 والقاضي نامر بتوقيع الحجز التنفيذي على عقار المملوك للمدين (فكيل) عدو عمر ولد عبد الكريم، الساكن بحي قوعيش الشارف رقم 82 ولاية مستغلم تابع لاختصاص المحافظة العقارية مستغلم ممثل في العقرات الاتية: العقار الأول : محل تجاري كان ببلدية مستغلم، دائرته العقارية و مقر ولايته حي العربي بن مهيدي شارع عمارة حميدة رقم 34 يشمل بالطابق الأرضي ذو مساحة قدرها ثمانية وثلاثون متر مربعاً وإثنان وسبعون ديسمتر مربع 38.76م² موجود في عمارة ذات ملكية مشتركة، ونسبة ستين فاصل خمسة وسبعون جزء لآلاف جزء 1000/60.75 من الأجزاء المشتركة لتلك العمارة القطعة رقم (06) وهذا لفائدة الدائن المرهون له بنك الجزائر الخارجي وكالة مستغلم، استقاء المبلغ الدين المتمثل في المبلغ الأصلي للقرض المقر: سبعون مليون دينار جزائري (70.000.000,00 دج) صف إلى توابعه من فوائد ، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتنفيذ ، وذلك تنفيذ جدول الرهن المورخ في 2010/10/07 والمشهد لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2010/10/07 ايداع رقم 05 مجلد 374 رقم 72 المحرر من طرف الأستاذة عبد الصادق حميدة بمستغلم بتاريخ 2010/09/28 والمستغلم بتاريخ 2025/10/28 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري على الساعة 14:00 الثانية زوالا، التعيين العقار عمارة عن محل تجاري كان ببلدية مستغلم، دائرته العقارية و مقر ولايته حي العربي بن مهيدي، شارع عمارة حميدة رقم 34، يشمل بالطابق الأرضي ذو مساحة قدرها 38,76 م²، موجودة في عمارة ذات ملكية مشتركة ، ونسبة 1000/60,75 من الأجزاء المشتركة لتلك العمارة القطعة رقم 06 . السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره 13.500.000,00 دج ثلاثة عشر مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري ، حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ باشا عبد القادر بتاريخ 2024/12/19، والمودعة بتاريخ 2025/01/07 فهرس رقم: 2025/16، على أن يكون البيع باعنى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
18.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء غليزان
محكمة غليزان
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، في أول درجة في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة غليزان قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024-06-23 فهرس رقم 24-03668 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الطبيب المختص في الأمراض العقلية الدكتور قارد محمد المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 10-06-2024 والمسجل تحت رقم 2024-625، وبالنتيجة الحكم بالجبر على المرجع ضده بسالمة بن ذهيبه المولود بتاريخ 09-1982-01 ببيل غليزان، ابن بلحول، وبسالمة نفيسة، وتعيين زوجته المرجعة قحاح نعيمة مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه مع وجوب نشر الحكم بالحجر للإعلام طبقا لنص المادة 106 من قانون الأسرة، والتأشير به على هامش عقد ميلاده الأصلي بسعي من النيابة العامة. تحميل المرجعة المصاريف القضائية. بذأ صدر هذا الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والساعة المذكورين أعلاه وامضي من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
18.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس مستغلم
محكمة عين تادامت
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا و في أول درجة في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة و قسم الحال بتاريخ 2025/05/20، تحت رقم فهرس 25/01596 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور مجامعية رياض، و المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/06/02 تحت رقم 25/0946، وبالنتيجة الحجر على المدعي عليها معمر نصيرة المولودة بتاريخ 1986/11/29 ببلدية مستغلم لأبيها مصطفى و أمها معمر عربية، وتعيين المدعية معمر عربية مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها، مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغلم بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. إلزام المدعية بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام وتحميلها المصاريف القضائية. بذأ صدر هذا الحكم و أفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه

الرئيس / أمين الضبط
18.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس مستغلم
محكمة شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة فصلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة: في الشكل قبول التراجع. في الموضوع: إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2025/04/09 مسجلة تحت رقم 25/02242 وبموجبه اعتماد الخبرة المنجزة من قبل غنو الحبيب والمودع تقريرها بأمانة ضبط المحكمة وعليه الحجر على المرجع ضده شرفي عبد النور وتعيين والده المرجع شرفي بن مصابيح مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه وتمثيله أمام مختلف الهيئات الإدارية والقضائية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير بافتتاح التقديم مع الحجر على هامش عقد ميلاد المرجع ضده للإشهار وذلك بسعي من النيابة. تحميل المرجع المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
18.10.2025

مكتب الأستاذ اسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدي محكمة مستغلم الكائن مكتبها بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة رقم B-02, B-01 جانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران الهاتف: 045/42/00/50: نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.1 بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغلم بتاريخ 2024/07/03 تحت رقم الترتيب 24/000219 فهرس 24/315 والقاضي نامر بتوقيع الحجز التنفيذي على عقار المملوك للمدين (فكيل) عدو عمر ولد عبد الكريم، الساكن بحي قوعيش الشارف رقم 82 ولاية مستغلم تابع لاختصاص المحافظة العقارية مستغلم ممثل في العقرات الاتية: محل تجاري كان ببلدية مستغلم، دائرته العقارية و مقر ولايته حي العربي بن مهيدي شارع عمارة حميدة رقم 34 يشمل بالطابق الأرضي ذو مساحة قدرها ثمانية وعشرون متر مربع وإثنان وخمسون ديسمتر مربع (28.52 م²) الموجودة في عمارة ذات ملكية مشتركة ونسبة أربعة وأربعين وسبعون جزء 1000/44.70 من الأجزاء المشتركة لتلك العمارة القطعة رقم 07، وهذا لفائدة الدائن المرهون له بنك الجزائر الخارجي وكالة مستغلم، استقاء المبلغ الدين المتمثل في المبلغ الأصلي للقرض المقر: سبعون مليون دينار جزائري (70.000.000,00 دج) صف إلى توابعه من فوائد ، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتنفيذ ، وذلك تنفيذ جدول الرهن المورخ في 2010/10/07 والمشهد لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2010/10/07 ايداع رقم 05 مجلد 374 رقم 72 المحرر من طرف الأستاذة عبد الصادق حميدة بمستغلم بتاريخ 2010/09/28 والمستغلم بتاريخ 2025/10/28 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري على الساعة 14:00 الثانية زوالا، التعيين العقار عمارة عن محل تجاري كان ببلدية مستغلم، دائرته العقارية و مقر ولايته، حي العربي بن مهيدي شارع عمارة حميدة رقم 34 يشمل بالطابق الأرضي ذو مساحة قدرها ثمانية وعشرون متر مربع وإثنان وخمسون ديسمتر مربع 28.52 م²، الموجودة في عمارة ذات ملكية مشتركة لتلك العمارة القطعة رقم 07. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره 9.900.000,00 دج تسعة ملايين وثمانمائة ألف دينار جزائري ، حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ باشا عبد القادر بتاريخ 2024/12/19، والمودعة بتاريخ 2025/01/07 فهرس رقم: 2025/16، على أن يكون البيع باعنى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
18.10.2025

مكتب الأستاذ اسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدي محكمة مستغلم الكائن مكتبها بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة رقم B-02, B-01 جانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران الهاتف: 045/42/00/50: نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.1 بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغلم بتاريخ 2024/07/03 تحت رقم الترتيب 24/000219 فهرس 24/315 والقاضي نامر بتوقيع الحجز التنفيذي على عقار المملوك للمدين (فكيل) عدو عمر ولد عبد الكريم، الساكن بحي قوعيش الشارف رقم 82 ولاية مستغلم تابع لاختصاص المحافظة العقارية مستغلم ممثل في العقرات الاتية: محل ذو طابع تجاري كان ببلدية حاسي مماتل مستغلم ، دائرته العقارية مقر ولاية مستغلم، شارع جبلي ملازم مصقل يتمثل في قبو ذو مساحة قدرها ثلثمائة و سبعة و ثمانين متر مربع 387.50م²، الكل مشيد على قطعة أرض مساحتها ستمائة و اثنا عشر متر مربع 612م² تحمل مجموعة ملكية رقم 13 قسم 21 ، والمملوكة للمعطلوب ضده. وهذا لفائدة الدائن المرهون له بنك الجزائر الخارجي وكالة مستغلم، استقاء المبلغ الدين المتمثل في المبلغ الأصلي للقرض المقر سبعون مليون دينار جزائري (70.000.000,00 دج) صف إلى توابعه من فوائد ، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتنفيذ، وذلك تنفيذ جدول الرهن المورخ في 2010/10/07 والمشهد لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2010/10/07 ايداع رقم 05 مجلد 374 رقم 72 المحرر من طرف الأستاذة عبد الصادق حميدة بمستغلم بتاريخ 2010/09/28 والمستغلم بتاريخ 2025/10/28 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقاري على الساعة 14:00 الثانية زوالا، التعيين العقار عمارة عن محل ذو طابع تجاري كان ببلدية حاسي مماتل مستغلم ، دائرته العقارية مقر ولاية مستغلم، شارع جبلي ملازم مصقل يتمثل في قبو ذو مساحة قدرها ثلاثمائة و سبعة و ثمانين متر مربع 612م² تحمل مجموعة ملكية رقم 13 قسم 21 . السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره 67.100.000,00 دج سبعين و ستون مليون ومائة ألف دينار جزائري، حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ باشا عبد القادر بتاريخ 2024/12/19 ، و المودعة بتاريخ 2025/01/07 فهرس رقم 2025/16، على أن يكون البيع باعنى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
18.10.2025

مكتب عمومي للتوثيق بعين تموشنت
الأستاذ صوابي محمد موثق
962حي مزيان محمد عمارة س 1
مجموعة ب.
الهاتف: 043-62-61-66:
تعيين مسير شركة ذات مسؤولية محدودة
سوبريتا
بموجب عقد تلقاه الأستاذ صوابي محمد موثق
بعين تموشنت المؤرخ في 2025/10/16
المسجل بعين تموشنت تم تعديل في رأس مال
الشركة ذات مسؤولية محدودة سوبريتا من
71.000.000,00 دج إلى 129.300.000,00
دج. بين السيدين بختي أحمد وبن نابي جيلالي
غرضها صناعة القطران والبنزول ومواد
المسافة نقل البضائع على كل المسافات صنع
وبيع زفت الطرق وزفت، مقرها : برقم 18
الطريق الولائي بلدية عين الأربعاء (عين
تموشنت
الموثق
18.10.2025

مكتب عمومي للتوثيق بعين تموشنت
الأستاذ صوابي محمد موثق
962حي مزيان محمد عمارة س 1
مجموعة ب.
الهاتف: 043-62-61-66:
إيجار على سبيل التسيير الحر
بموجب عقد تلقاه الأستاذ صوابي محمد في
2025/10/12 المسجل رسميا بعين تموشنت.
السيدة : دادة يامنة المولودة في 1966/11/30
بوهرا ن بدون مهنة، الساكنة بحي 411 مسكن
عين تموشنت. أجرت الى السيدة : بن فيسة
اشواق نهاد بنت علي بوعمود المولودة في
1995/05/14 بعين تموشنت مهنتها عاملة
يومية، الساكنة بحي الزيتون رقم 135 عين
تموشنت. القاعدة التجارية الكائنة ببلدية عين
تموشنت طريق سيدي بن عدة تستعمل اطعام
سريع فاست فود ومقشدة بعناصرها المادية
والمعنوية مدة الإيجار سنة (01) تبدأ من
2025/12/01 لتنتهي في نفس التاريخ من سنة
2026 بأجرة شهرية 5.000.00 دج.
الموثق
18.10.2025

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contact N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836



Salon PHARMEX

Ouverture de la 9ème édition

La 9ème édition du Salon Professionnel de la Pharmacie et de la Parapharmacie (PHARMEX 2025), s'est ouverte, jeudi au centre des Conventions d'Oran, avec la participation de plus de 100 exposants. Organisée par l'agence "PHARMEX Comm" sous le thème "Innover pour une santé durable", ce Salon est devenu, aujourd'hui, l'un des grands rendez-vous de l'industrie pharmaceutique en Algérie, et constitue une vitrine incontournable des dernières tendances, innovations et opportunités dans le domaine de la santé et de la production de médicaments, a précisé Dr Yasser Badour, le com-

missaire de ce Salon lors de son d'ouverture. Cette manifestation rassemblera, 3 jours durant, des exposants du secteur pharmaceutique et parapharmaceutique, laboratoires, distributeurs, pharmaciens d'officine, médecins, étudiants en médecine, en pharmacie et services (logiciels, édition, référentiel des médicaments), a-t-il ajouté. Dans ce cadre, 15 jeunes starts -up participent à cet événement afin de partager leurs solutions et leurs nouvelles perspectives dans le domaine de la pharmacie et de la santé, a-t-on noté. "Ce salon s'organise dans un contexte de transformation du secteur pharmaceutique

marqué par l'émergence de nouvelles technologies la digitalisation et la recherche sanitaire. Notre objectif est d'accompagner cette dynamique, encourager les partenariats et soutenir le développement d'une pharmacie moderne et durable", a-t-il ajouté, soulignant que "nous avons des laboratoires très compétents qui fabriquent des produits de haute qualité et il faudrait promouvoir encore plus ces produits". Un riche programme scientifique a été tracé pour l'occasion, entre autres "L'innovation dans l'industrie pharmaceutique Algérienne" et "Nouvelles missions du pharmacien d'officine".

Cadres du secteur de la jeunesse

Hidaoui préside l'ouverture des travaux d'une université thématique

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi à Oran, l'ouverture des travaux de la première université thématique destinée aux cadres du secteur de la jeunesse. Cet événement national, organisé par le ministère de la Jeunesse sous le slogan "Une institution de la jeunesse attractive pour forger le leadership", réunit plus de 500 participants parmi les compétences et cadres jeunes issus de différentes wilayas du pays, selon les organisa-

teurs. A cette occasion, une session de dialogue de haut niveau a été organisée autour du thème: "Transformation institutionnelle et autonomisation des jeunes : vers un nouveau leadership pour un secteur attractif", en plus du lancement officiel d'une plateforme numérique unifiant toutes les institutions de jeunesse à l'échelle nationale. Cette université thématique, qui se poursuit jusqu'au 18 octobre en cours au village méditerranéen d'Oran, vise, selon la même source, à échanger les expériences, développer les compétences et ren-



forcer les capacités de gestion et d'encadrement au sein des établissements du secteur de la jeunesse.

Ouverture de la nouvelle année judiciaire à Oran

4.733 affaires traitées au niveau de la Cour et des tribunaux

La nouvelle année judiciaire 2025-2026 a été ouverte, jeudi dans les sièges des Cours de justice des différentes wilayas de l'Ouest du pays, en présence des autorités civiles et militaires locales, ainsi que des membres de la famille judiciaire. A cette occasion, les participants ont mis en avant les progrès

réalisés dans le secteur de la justice, notamment en matière de numérisation, contribuant ainsi à sa modernisation. A Oran, le président de la Cour, M. Bouterfas Djilali, a indiqué que 4.733 affaires ont été traitées au niveau de la Cour et des tribunaux qui en relèvent, soit un taux de résolution de plus de 97 %, en

plus de 205 affaires traitées par les sections pour mineurs et 92 par la chambre des mineurs (en matière pénale et civile), pour la période allant du 2 janvier au 30 septembre 2025. Durant la même période, a-t-il poursuivi, 361 affaires ont été traitées au niveau du tribunal criminel de première instance et d'appel, avec un taux de traitement supérieur à 76 %, ainsi que 210 affaires au tribunal criminel d'appel (taux de traitement supérieur à 69 %), et 3.079 affaires à la cour, avec un taux de traitement dépassant les 57 %. Concernant les services annexes, plus de 72.412 certificats de nationalité, 60.426 bulletins N 3 et 50.672 bulletins N 2 du casier judiciaire ont été délivrés par les tribunaux, tandis que la cour a délivré 8.634 bulletins N 3 et 6.719 bulletins N 2, a-t-on indiqué.

Salle de fêtes «Marhaba» (Sananès)

Ambiance chaleureuse en honneur des personnes âgées

La fête des personnes âgées, célébrée chaque 1er octobre dans le monde, suite à sa création en 1990 par l'Assemblée générale des nations unies, n'est pas passée inaperçue à Oran. En effet, en cette fin de semaine, la salle de fêtes «Marhaba» à Sananès, a été le théâtre d'un après-midi culturel, plein d'ambiance, de joie et d'allégresse. Une fête organisée en honneur d'une vingtaine de personnes âgées, des femmes et des hommes, vivant dans un centre d'accueil à Gambetta. Il était environ 11 heures du matin, lorsque ces vieux et vieilles dames, ont été surpris dans leur centre par un cortège de véhicules de marques Mercedes, Audi et autres. Une fois que les personnes âgées soient montées à bord des voitures en question, le cortège a pris le départ vers la salle «Marhaba», sillonnant de grands boulevards. Devant la salle des fêtes, un nombre important de femmes, de jeunes filles et de garçons, accompagnés par un groupe de musique folklorique « Karkabou », les attendait. Après avoir pris un repas très riche, digne des grands mariages, sous une ambiance chaleureuse, accompagnée de musique et de chansons algériennes, un sentiment de joie et de bonheur a été visible sur le visage des présents, en particulier les personnes âgées, très émues d'avoir été prises en considération. Durant plus de 04 heures, la piste de la salle «Marhaba», a vibré. Pour l'occasion, des jeunes filles et garçons ont brillé par un joli spectacle de danses, d'acrobatie et de spectacle d'humour. Le chanteur Houari Saber et la comédienne «Ardjouna», connue aussi par un autre nom d'artiste « clown Fifi », ont décontracté les invités par des spectacles très appréciables. Le rendez-vous s'est terminé, autour d'une grande tarte, en honneur aux personnes âgées qui ont exprimé leur joie de se retrouver au milieu de ce genre de fête. A signaler que l'événement a été organisé par les Associations «Chabab El Aoufia» et «Shems El Moustahbal».

A. Kader

Constructions illicites

10 opérations de démolition au quartier des Planteurs



En application des instructions de M. Samir Chibani, wali d'Oran, visant à lutter contre les constructions illégales, à endiguer le phénomène d'empiètement et de confiscation des terres domaniales, et enfin à s'attaquer au phénomène des constructions illégales qui dénaturent le paysage urbain, la Cellule de protection de l'Environnement a supervisé la démolition de dix constructions illégales dans le quartier des Planteurs «Sanawbar». L'opération a vu la participation de délégués, de directeurs et d'agents des délégations de Sidi El Houari et de Mouhieddine, en coordination avec la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement, la Police Urbaine et de la Protection de l'Environnement, les Sûretés Urbaines 7 et 13.

Direction de l'Administration Locale
Campagne de sensibilisation à l'occasion du mois d'Octobre Rose



Dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports visant à fournir des soins de santé et sociaux aux employées du secteur «à l'occasion du mois d'Octobre Rose», et en application du Programme National de Lutte contre le Cancer du Sein, le bureau des Activités Sociales relevant de la Direction de l'Administration Locale, en coordination avec la Commission des Œuvres Sociales de la wilaya d'Oran, et en coopération avec la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran, a organisé, mercredi 15 octobre 2025, une campagne de sensibilisation et d'information comprenant une opération de diagnostic et d'examen au profit des fonctionnaires des collectivités locales, au niveau du hall du cinquième étage du siège de la Wilaya. Cette campagne de sensibilisation et d'information a reçu un accueil favorable de la part des fonctionnaires et a connu une grande affluence pour l'examen médical et le diagnostic.

Education

07 établissements scolaires en cours de réalisation

Les services de la wilaya d'Oran ont annoncé que sept établissements scolaires, couvrant les trois paliers d'enseignement, sont en cours de réalisation dans cinq communes de la wilaya d'Oran. Le wali d'Oran, Samir Chibani, a, lors d'une visite d'inspection effectuée, au courant de cette semaine, au niveau de ces chantiers, insisté sur l'accélération du rythme des travaux, le respect des délais de livraison, ainsi que l'obligation de conformité aux normes de qualité. Il a précisé que Certains de ces établissements seront réceptionnés, fin décembre prochain, tandis que les autres seront livrés à la prochaine rentrée scolaire, a précisé le wali d'Oran. Ces projets concernent notamment la réalisation d'un lycée de 1.000 places pédagogiques dans le quartier El Riadh, commune de Bir El Djir, d'un CEM au niveau du quartier « 1.600 + 1.200 logements publics locatifs » à Sidi El Bachir dans la même commune, d'un groupe scolaire dans le quartier Bouchouicha à Hassi Bounif, de deux CEM à Hassiane Toulal (village El Menadsa), commune de Benfreha, d'un groupe scolaire de six classes dans le quartier 125 logements à Hassi Mefsoukh et d'un CEM en remplacement du CEM Boukhari Boukhari dans la localité de Chehaïria, commune de Aïn El Bia. A rappeler que le secteur de l'éducation a vu son renforcement, pour l'actuelle rentrée scolaire, par 18 nouveaux établissements éducatifs dans les différents cycles, ainsi que 75 classes d'extension, en plus de terrains de sport et 54 cantines scolaires.

Tissemsilt

Djellaoui inspecte le projet de dédoublement de la route nationale 120



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a inspecté, lundi dans la wilaya de Tissemsilt, le projet de dédoublement de la route nationale RN 120, dans son tronçon reliant la commune de El Ayoun, dans cette même wilaya, à la wilaya de Djelfa, sur une distance de 22 km. Selon les explications fournies par le directeur local des travaux publics, Zine-Eddine Berdji, au ministre en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, le projet de dédoublement de ce tronçon de la RN 120, qui a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de plus de 665 millions de dinars, dans le cadre du programme complémentaire de développement approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été entièrement achevé et réceptionné provisoirement. M. Djellaoui poursuivra sa visite dans la wilaya, demain mardi, en inspectant plusieurs projets relevant de son secteur, notamment ceux inscrits dans le cadre du programme complémentaire susmentionné, parmi lesquels le dédoublement de la route nationale RN 14 jusqu'à la wilaya de Tiaret, sur une distance de 8 km. Le ministre visitera également le projet de dédoublement de la route nationale RN 127, reliant la commune de El Ayoun à l'autoroute Nord-Sud, sur une distance de 73 km, dont la mise en service est prévue avant la fin de l'année en cours. Pour rappel, le secteur des travaux publics dans la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, dans le cadre du programme complémentaire de développement, de 13 opérations avec une enveloppe financière de 47,62 milliards de dinars, ce qui représente 48,83 % de l'enveloppe globale du programme.

Réunion de l'exécutif de wilaya élargi de Tiaret
Des comités de wilaya pour un suivi permanent des directives urgentes

Le wali de la wilaya, M.Said Khalil, a présidé une réunion de l'exécutif de la wilaya, tenue ce mercredi 15 octobre, dans la salle de délibération de l'Assemblée populaire de wilaya. Cette réunion a été consacrée à la mise en place de plusieurs commissions chargées de la planification et de la gestion dans les secteurs vitaux. Parmi ces comités figurent la commission chargée de l'élaboration d'un plan rigoureux de gestion des déchets, la commission pour l'élaboration d'un plan de structures de base et de bâtiments, le comité pour la gestion des catastrophes et des risques majeurs à base de règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques et une commission de wilaya chargée du suivi et la supervision de la campagne de labours semailles dont le coup d'envoi a été donné, jeudi dernier, par le secrétaire général de la wilaya, à partir de la ferme «Chaouchaoua» à Tiaret. Ont participé à cette rencontre, le président de l'Assemblée Populaire de Wilaya, le secrétaire général de la wilaya : M.Rabah Mourad Yezza, le wali délégué de Ksar Chellala : M.Tawfik Daoudi, les membres de l'exécutif de wilaya, les autorités civiles et militaires, les chefs de daïras et les présidents des APC. Après avoir discuté les points inscrits à l'ordre du jour, la

CASNOS de Sidi Bel-Abbès

Une initiative éclairée pour la santé féminine en Octobre Rose

Par Mohamed Nouar

Dans le sillage de la campagne mondiale d'Octobre Rose, l'agence locale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non Salariés (CASNOS) de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a orchestré une journée de sensibilisation d'une haute portée intellectuelle et sanitaire. Cette initiative, menée en collaboration avec l'Association Nationale des Médecins Conventionnés, l'Association des Médecins Privés et l'Établissement Hospitalier Spécialisé en Gynécologie Obstétrique «At-tou Mira», visait à éclairer les fonctionnaires féminines de l'institution sur les enjeux cruciaux du dépistage du cancer du sein. L'événement s'est distingué par la convergence d'un corps médical pluridisciplinaire – gynécologues obstétriciens, généralistes, sages-femmes et psychologues – dont le discours fut remarquablement unanime sur la nécessité d'une vigilance proactive. Les spécialistes ont rappelé la prévalence alarmante du cancer du sein qui représente près de 44 % de l'ensemble des néoplasies féminines, soulignant l'impératif catégorique du diagnostic à un stade précoce. Au cœur des échanges, l'autopalpation mammaire a été méthodiquement enseignée et réaffirmée comme l'étape la plus déterminante du dépistage préventif individuel. Cette technique, simple mais essentielle, confère aux femmes une autonomie dans la surveillance de leur propre santé, permettant l'identification d'anomalies infimes avant même l'apparition de symptômes cliniques majeurs. L'enjeu est de taille: le dépistage précoce est le facteur clé qui augmente substantiellement les chances de

guérison et réduit drastiquement la létalité associée à la pathologie. Les intervenants ont procédé à une analyse approfondie des facteurs étiologiques et des comportements à risque qui favorisent l'incidence croissante de la maladie. Ils ont pointé du doigt les déterminants modernes liés au mode de vie: sédentarité, obésité, déséquilibre alimentaire, consommation de substances toxiques (tabac, alcool) et exposition non régulée aux radiations. Face à cette épidémiologie comportementale, le corps médical a exhorté l'auditoire à une réforme du mode de vie, prônant l'adoption de l'exercice physique régulier et d'une alimentation saine. L'insistance a été mise sur l'auto examen mensuel des seins, idéalement pratiqué après la période menstruelle, comme un rituel de santé incontournable. Toute détection d'une anomalie doit impérativement conduire à une consultation médicale

rapide, permettant un diagnostic précis et une prise en charge immédiate. Le message était clair et porteur d'espoir: le cancer du sein, lorsqu'il est circonscrit à un stade initial, est une maladie fondamentalement curable. Le dépistage précoce a été défini, en cette journée de haute valeur éducative, non seulement comme un acte médical mais comme une stratégie de santé publique réduisant la mortalité via une synergie entre sensibilisation et excellence de la prise en charge. La responsable de la CASNOS a tenu à clôturer l'événement par la remise de distinctions honorifiques, marquant la reconnaissance de l'institution envers tous les contributeurs qui ont œuvré à la réussite de cette initiative civique et sanitaire. Cette manifestation s'inscrit ainsi comme un modèle d'engagement institutionnel pour l'amélioration proactive de la santé de ses collaboratrices.

Tiaret

Le wali rencontre les membres du conseil supérieur de la jeunesse

Par L. Bouhala

Dans le cadre des réunions périodiques visant à écouter les préoccupations et suggestions des jeunes, le wali de Tiaret, M. Said Khalil, a reçu les membres du Conseil supérieur de la jeunesse, représentant la wilaya, lundi dernier, à la villa d'hôtes de la wilaya, en présence du président de l'APW, M. Tawfik Daoudi, wali délégué de Ksar Chellala, le secrétaire général de la wilaya, le Directeur de cabinet et le directeur de la jeunesse et des sports. Lors de cette réunion, les membres du Conseil supérieur de la jeunesse ont présenté un certain nombre de préoccupations et de suggestions axées sur les points suivants : Soutien aux équipes sportives locales et aux Scouts musulmans algériens. Soutenir le renforcement de la cité Bouhenni Mohamed de la commune de Tiaret par la création d'une maison des jeunes. Amélioration de l'état du stade communal de Rechaïga, wilaya déléguée de Ksar Chellala. Proposition de programmes de revitalisation des quartiers et d'organisation de compétitions sportives pour les jeunes. Soutenir la création d'associations dans les communes qui souhaitent développer des activités associatives. Soulever les préoccupations des jeunes de la commune de Tousnina concernant le projet de construction d'une piscine. Soulever aussi les préoccupations des jeunes de la commune de Mellakou concernant la mise en place d'infrastructures adaptées aux jeunes pour la maison de jeunes. Soulever les préoccupations concernant la non exploitation de la salle de cinéma de la commune de Mahdia et l'aménagement d'aires de jeux à la commune d'Ain-D'heb. Faire face, également, au problème de la surcharge dans les classes, notamment au CEM d'Ain D'heb. Comme il a été aussi ques-

tion de lancer des concours pour la meilleure ville à travers les communes et enfin soutenir d'autres préoccupations liées au développement local, par ailleurs, dans son allocution, le wali a salué cette rencontre participative et le rôle du Conseil supérieur de la jeunesse dans la transmission objective des préoccupations des jeunes. M. Said Khalil a également apporté plusieurs précisions, notamment : Lancement d'un programme de construction d'aires de jeux de quartier dans chaque commune afin d'offrir un véritable espace de détente aux jeunes et un lieu de développement des talents. Allocation d'une enveloppe financière pour des projets d'assainissement dans la ville de Tiaret, en adoptant le principe de priorité pour l'inscription des projets. Concernant le gaz naturel, le wali a expliqué que le programme est national et mis en œuvre selon les priorités. Il a appelé les membres du Conseil supérieur de la jeunesse à contribuer activement à la revitalisation de la vie locale en lançant des concours et des initiatives inter-quartiers promouvant les valeurs de citoyenneté, de compétition positive et surtout de lutte contre les fléaux sociaux. Il a rassuré les jeunes concernant l'équipement des maisons de jeunes et a expliqué que le processus était en cours au sein de la Direction de la jeunesse et des sports. Il a également confirmé son suivi du problème de la surcharge dans les collèges et lycées de certaines communes, où des solutions locales et centrales ont été proposées pour y remédier et garantir de meilleures conditions de scolarisation. M. Said Khalil a conclu son intervention en soulignant l'engagement de la wilaya à donner suite aux préoccupations soulevées et à collaborer avec tous les partenaires locaux pour améliorer les conditions de vie des jeunes de la wilaya et parvenir à un développement global et durable.

Ouargla

Le projet de CHU avance à une bonne cadence

Les travaux du chantier du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Ouargla avancent à une "bonne" cadence, dans le respect des délais contractuels, ont indiqué les responsables du suivi du projet. D'une capacité de 400 lits, cet établissement hospitalier, appelé à renforcer les capacités de prise sanitaire dans la région et se constituer en pôle médical universitaire au Sud-est du pays, enregistre "un avancement soutenu de ses chantiers, conformément aux cahiers de charges et dans le respect des normes de qualité des travaux d'exécution", a affirmé le représentant du bureau d'études chargé du suivi du projet, l'architecte Abdelhamid Nahnah. Le chantier enregistre l'achèvement d'une importante partie des travaux de terrassement et des œuvres en béton, en sus de la réalisation en cours des pavillons de cette structure, à la faveur d'une coordination quotidienne entre les divers intervenants

dans ce projet, a-t-il détaillé. Abondant dans ce sens, un responsable de l'entreprise Cosider, réalisatrice du projet, Abdelmalek Boumetheldjet, a indiqué que ce rythme soutenu de réalisation du projet est le fruit de la coordination permanente entre les autorités locales et les divers secteurs concernés, en vue d'aplanir les contraintes techniques, en plus de l'adoption d'un système de travail par rotation dans le chantier pour en accélérer les travaux et oeuvrer à livrer le projets dans les délais impartis, fixés à 36 mois. Il a évoqué la mobilisation de plus de 600 travailleurs, ouvriers et techniciens pluridisciplinaires, à l'effet d'accélérer l'exécution du projet, sous la supervision de l'entreprise Cosider, spécialisée dans les grands projets du secteur de la santé. Selon le même responsable, les chantiers avancent à un rythme "satisfaisant", dans le respect des clauses du cahier de charges et des normes tech-

niques, en optant pour l'utilisation de matériaux de construction conformes aux standards internationaux. Cette structure hospitalière d'envergure régionale qui englobe la faculté de médecine, sera dotée d'unités spécialisées équipées en moyens modernes, a souligné, pour sa part, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Ouargla, Ahmed Sengari. Inscrit dans le cadre du programme national prévoyant le renforcement et le déploiement de grands projets de la santé dans les wilayas du Sud du pays, en application de la vision nationale de développement équilibré, le futur CHU d'Ouargla servira, une fois opérationnel, d'espace idoine de formation appliquée et de recherche scientifique pour les étudiants de la faculté de médecine de l'université Kasdi Merbah, outre sa contribution à la création d'emplois dans les domaines médical et paramédical notamment.

Cour d'Alger

Ouverture de la nouvelle année judiciaire 2025-2026



ورية الجزائرية الديمقراطية

L'année judiciaire 2025-2026 s'est ouverte, jeudi à la Cour d'Alger, et ce après son ouverture dimanche dernier à la Cour suprême par le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), M. Abdelmadjid Tebboune. Ont assisté à la cérémonie d'ouverture, le premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mousserati, le président de l'Autorité nationale de la protection des données à caractère personnel (ANPDP), Samir Bourehil, ainsi que des représentants de la famille judiciaire et des parlementaires. A cette occasion, le président de la Cour d'Alger, M. Mohamed Bouderbala a souligné que l'ouverture de la nouvelle année judiciaire était "une halte pour évaluer ce qui a été accompli l'année dernière et une occasion de renouveler l'engagement pour la consécration de l'Etat de droit, la préservation des droits et des libertés, et le renforcement de la confiance du citoyen en la justice". Il a rappelé "les orientations judiciaires" du président de la République, soulignant la détermination de "mettre en œuvre sa vision éclairée pour l'instauration d'une justice efficace, intègre et moderne, qui puise sa force dans la Constitution et répond aux aspirations du citoyen". Il a souligné que les orientations données par le président de la République à l'ouverture de la nouvelle année judiciaire à la Cour suprême constituent "la feuille de route de la nouvelle année judiciaire". Pour sa part, le procureur général près la Cour d'Alger, M. Mohamed El Kamel Ben Boudiaf, a précisé que l'année écoulée a connu la réalisation d'importantes actions judiciaires, tant sur le plan de l'accélération du règlement des affaires que des services assurés aux citoyens, rappelant que la numérisation du secteur de la justice "a contribué à l'amélioration de la qualité du service, notamment en matière de présentation des différents documents et services".

Tizi-Ouzou

Aït Bouhini remporte le prix Rabah Aïssat du village le plus propre

Le village d'Aït Bouhini de la commune d'Yakourene, à l'est de la wilaya de Tizi-Ouzou a remporté, jeudi, le premier prix de la 12e édition du Concours Rabah Aïssat du Village le plus propre, organisé par l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW). L'annonce a été faite lors d'une cérémonie festive tenue à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, en présence des autorités locales, des citoyens et des participants. Le village d'Aït Bouhini remporte ainsi un prix d'une valeur de 6 millions de DA et est arrivé premier sur les 50 villages participant au concours. Le 2e lauréat est le village Aïfane à Iflissen, qui remporte un prix de 5 millions de DA, suivi en 3e position par Ait Maamar dans la commune de Aïn Zaouia (4 millions de DA) et par le village Iguer Amrane à Aït Ziki (3 millions de DA). Le 5e lauréat de cette 12e édition est le village de Djemma Saharidj dans la commune de Mekla (2,5 millions de DA), suivi par Tighilt à Mkira, en 6e position (2 millions de DA), puis par Taourirt El Hedjadj à Ath Yenni (1,5 million de DA), et en 8e place par le village Ifenaine

relevant de la commune d'Aït Oumalou (1 million de DA). De plus, le village d'Aït Lahcene d'Ath Yenni a été consacré lauréat du Super Concours Rabah Aïssat, une catégorie regroupant les anciens vainqueurs du concours et ayant mis en compétition cette année 33 villages. Dans son intervention, le Président de l'APW, Sid Ali Youcef, a rendu un vibrant hommage à Rabah Aïssat, fondateur du concours, lâchement assassiné par un groupe terroriste le 12 octobre 2006, pour son humilité et sa modestie. Il a appelé à la reconnaissance des efforts de Rabah Aïssat en proposant de baptiser des infrastructures en son nom, ajoutant que le concours qu'il a lancé est devenu "au-delà de la compétition, un symbole d'unité, de citoyenneté et de responsabilité collective". De son côté, le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, a salué cette initiative "environnementale pionnière qui est devenue une tradition annuelle", rendant hommage à son fondateur. Il a insisté sur l'importance du concours, "dans l'éducation environnementale et le travail participatif, car il offre un espa-

ce pour l'enracinement d'une des valeurs de la société, à savoir, la "+Touiza+ (solidarité communautaire)". Le wali a souligné que cette dynamique citoyenne, qui touche plus de 1.500 villages, avait "relancé l'économie locale" et mis en valeur le "patrimoine culturelet historique". Il a réaffirmé le soutien des pouvoirs publics aux initiatives citoyennes en faveur de l'environnement, insistant sur le lien intrinsèque entre l'écologie, la santé publique et le développement durable. Le Président de la Commission Santé, Hygiène et Environnement de l'APW, Hachemi Radjef, a rappelé que les critères d'évaluation des candidats avaient été enrichis pour cette 12e édition, notamment avec l'introduction de l'éradication des décharges anarchiques et le recours aux énergies renouvelables. Il a souligné la nécessité d'une politique environnementale globale, incluant l'introduction de l'éducation environnementale dans les programmes scolaires et l'inscription "rapide" du projet de l'incinérateur des déchets "en tant que projet structurant".

Médéa

640 millions de Da alloués à l'extension des réseaux d'électricité et de gaz

Une enveloppe financière de 640 millions de DA a été consacrée, pour l'exercice 2025, à l'extension des réseaux électrique et de gaz dans plusieurs agglomérations urbaines secondaires et centres ruraux de la wilaya de Médéa, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de l'énergie. Une tranche de 120 millions de DA est réservée au raccordement à l'électricité de nombreuses habitations dans une dizaine d'agglomérations urbaines secondaires et de villages, notamment dans les communes d'Ain-Boucif, Tablat, Ksar-el-Boukhari et Berrouaghia. Cette somme permettra également de raccorder à l'électricité des projets d'habitat et d'équipements publics déjà réalisés ou en cours de construction dans ces communes, a fait savoir Tayeb Zaidi, le directeur de l'énergie. Une deuxième tranche d'un montant de 520 millions de DA a été injectée pour financer des travaux d'extension du réseau de gaz naturel au profit des habitants d'une quinzaine d'agglomérations urbaines secondaires et de centres ruraux situés dans les communes d'Ouled-Antar, Souagui, Zoubiria et Si-Mahdjoub, a-t-il indiqué. Ce projet vise à étendre la couverture en électricité et en gaz naturel dans les communes rurales afin de leur offrir les mêmes services que dans les grandes agglomérations urbaines de la wilaya, a précisé M. Zaidi. L'entrée en service de ces réseaux interviendra avant la fin de l'année en cours et permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants des agglomérations et villages concernés durant la saison hivernale, a souligné le directeur de l'énergie.



Compétitions africaines interclubs (2ème tour préliminaire/Aller)

Les représentants algériens à l'heure africaine

Le MC Alger et le CR Belouizdad, se sont envolés ce jeudi respectivement à destination du Cameroun et du Sénégal, à bord d'un vol spécial, en vue de leur match en déplacement, comptant pour le 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football et de la Coupe de la Confédération. Le "Doyen", double champion d'Algérie en titre, affrontera dimanche les Camerounais de Colombe, au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé (14h00), avec l'objectif de prendre une option sur la qualification en phase de poules de la C1. Le Mouloudia

s'est déplacé amoindri par l'absence de l'attaquant guinéen Mohamed Saliou Bangoura et du défenseur Abdelkader Menezla, en phase de reprise, alors que le milieu offensif Is-hak Boussouf, arrivé durant l'intersaison, a été retenu dans le groupe pour la première fois depuis le début de la saison, après avoir été soumis à un travail physique individuel. De son côté, le Chabab, dirigé par l'Allemand Sead Ramovic, sera opposé dimanche aux Guinéens de Hafia Conakry, au stade de Thiès (17h00). Privé du défenseur Chouaïb Keddad, forfait pour blessure, le CRB défiera le pres-

tigieux club guinéen, entraîné par le technicien algérien, Lakhdar Adjali. Un moment incertain, le capitaine Abderaouf Benguit et l'attaquant Abdennour Belhocini, ont fait le déplacement avec le reste du groupe.

Olympique Akbou Meknazni Mohamed nouveau DTS



L'Olympique Akbou (Ligue 1 Mobilis) a annoncé mercredi, la nomination de Meknazni Mohamed au poste de Directeur Technique Sportif (DTS), pour une durée de quatre saisons. Fort d'une riche expérience, Meknazni a déjà occupé ce poste au MC Alger, à l'USM Alger et au NAHD, ainsi qu'auprès des U20 de l'équipe nationale en tant que sélectionneur. Son arrivée s'inscrit dans la volonté du club de renforcer sa structure technique pour poursuivre son projet sportif sur des bases solides et professionnelles, souligne l'Olympique Akbou dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. A la veille de la huitième journée de Ligue 1 Mobilis, l'Olympique Akbou occupe la troisième place au classement avec 11 points à trois unités du leader la JS Saoura (14 pts).

Coupe de la CAF

Académie de FAD-USMA dimanche à 17h



L'USMA s'envolera vendredi matin (9h) pour Abidjan, à bord d'un vol spécial, en vue du match face aux Ivoiriens de l'Académie de FAD, dimanche au stade d'Ebimpé (17h, heure algérienne), dans le cadre du 2e tour préliminaire de la Coupe de la CAF. Les Rouge et Noir «effectueront deux séances d'entraînement sur le sol ivoirien, dont une officielle sur la pelouse principale du stade de la rencontre, conformément au règlement de la CAF», précise

l'USMA dans un communiqué publié sur sa page officielle sur Facebook. Le club de Soustara regagnera la capitale lundi, au terme de cette expédition continentale, avec l'ambition de prendre une option sur la qualification pour la phase de groupes. Le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien dans cette compétition, sera en appel au Sénégal pour défier les Guinéens de Hafia Conakry de l'entraîneur algérien Lakhdar Adjali, dimanche au stade de Thiès (17h).

Comité olympique et sportif algérien (COA)

Renouvellement de l'accord de partenariat avec le Comité Olympique hongrois

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a renouvelé son accord de partenariat avec son homologue hongrois, portant sur plusieurs aspects, en prévision des prochaines échéances internationales, a indiqué un communiqué de l'instance olympique. Cette nouvelle convention de partenariat et de coopération a été paraphée, à l'occasion de la visite de travail à Budapest, du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), M. Abderrahmane Hammad, et en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Hongrie, M. Adel Talbi. Cet accord vise à établir un cadre commun pour l'échange d'expertise et le développement des sports olympiques dans les deux pays, à travers la mise en place de nouveaux mécanismes de coopération bilatérale permanente et durable entre les deux comités dans tous les domaines liés au sport et au mouvement olympique. A travers cet accord, les deux instances olympiques comptent élaborer un programme d'échange complet et élargi, incluant diverses fédérations spor-



tives nationales, et intensifier les efforts conjoints pour développer et qualifier les ressources humaines, notamment les entraîneurs, les médecins du sport et les experts techniques, conformément aux normes internationales. Dans un discours prononcé à cette occasion, le président du COA a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité réservés à la délégation algérienne en Hongrie, félicitant dans la même occasion la Hongrie pour son deuxième prix Nobel de littérature.

Il a également souligné que le développement des sports collectifs constituerait un axe majeur de la collaboration entre les deux comités, affirmant l'engagement de la partie algérienne à mettre en œuvre les dispositions de l'accord afin de répondre aux aspirations des athlètes des deux pays. "Cet accord souligne l'engagement du Comité olympique et sportif algérien à renforcer la coopération internationale, levier essentiel pour propulser le sport algérien vers les plus hauts niveaux.", a conclu Hammad.

Power-Lifting

5ème consécration mondiale pour Amine Bouafia



L'athlète algérien Amine Bouafia a réalisé un nouvel exploit de taille en décrochant un double sacre mondial en force Power Lifting lors des Mondiaux de la discipline tenus récemment dans la ville de Statesville, en Caroline du Nord (Etats-Unis). Après son retour au pays, Bouafia a exprimé avec émotion sa grande fierté d'avoir hissé haut le drapeau algérien, une fois de plus, au terme de sa cinquième consécration mondiale en dix ans de carrière, ajoutant que son triomphe est le fruit d'un long parcours jalonné de sacrifices, d'entraînements rigoureux et de persévérance inébranlable. "Ce succès n'est pas un hasard. C'est le résultat de nombreuses années de travail acharné, en Algérie comme à l'étranger", a déclaré le champion. Lors de cette compétition internationale d'envergure, réunissant les athlètes les plus puissants de la planète, Bouafia s'est imposé brillamment face à une concurrence venue des quatre coins du monde d'Asie, d'Amérique et d'Europe. Il a non seulement remporté l'or, mais aussi battu un nouveau record personnel, ajoutant ainsi une page glorieuse à l'histoire du Power Lifting algérien. Après une année d'absence due à une blessure sérieuse, Bouafia, détenteur du trophée de la précédente édition des Mondiaux, tenue en 2023 à Las Vegas (USA), est revenu plus fort que jamais, déterminé à dominer une discipline où la rigueur, la technique et la force mentale sont essentielles. En soulevant successivement 330 kg, 340 kg puis 360 kg, il a surpassé l'élite mondiale de sa catégorie, y compris les favoris américains qui jouaient à domicile. "Mon rêve est que d'autres athlètes algériens suivent cette voie et croient en leurs capacités. Rien n'est impossible avec du travail, du courage et de la volonté", a-t-il affirmé.

Championnat d'Afrique de Tennis de table

Deux médailles pour la sélection algérienne

La sélection nationale de tennis de table a remporté mercredi deux médailles (1 argent et 1 en bronze) aux Championnats d'Afrique seniors de tennis de table (messieurs et dames), qui se poursuivent jusqu'au 18 octobre à la salle omnisports de Radès (Tunisie). La médaille d'argent a été l'œuvre du double messieurs, Maheidine Bella/Milhane Jellouli, après sa défaite en finale, face au double égyptien composé de Abdelaziz Youssef/Elbeiali Mohamed (3-1). La qualification du duo algérien Maheidine Bella/Milhane Jellouli à la finale du double a été assurée aux dépens de la paire malgache composée de Fabio Rakotoarimanana/Antoine Razafinarivo (3-1). Pour sa part, le double mixte Milhane Jellouli et Amina Kessaci a décroché la médaille de bronze, à l'issue de la défaite en demi-finale, face à son homologue égyptien, composée de Mostafa Badr et Marwa Alhodaby (3-0). De leur côté, Mehdi Bouloussa et Jade Morice se sont qualifiés aux quarts de finale des épreuves simples (messieurs et dames). Les Championnats d'Afrique seniors de tennis de table (hommes et femmes) se poursuivent avec les épreuves du simple et ensuite par équipes. Au total, 149 pongistes représentant 25 pays, dont l'Algérie, participent à cette compétition continentale qualificative pour les Championnats du Monde de Londres 2026. La sélection algérienne est présente à Tunis avec un effectif de dix joueurs, dont cinq dames.

Salon national de la photographie Ouverture de la 3ème édition le 1er novembre prochain



La Maison de la culture Malek Haddad de Constantine abritera, du 1er au 3 novembre prochain, la 3ème édition du Salon national de la photographie, placé sous le thème "Les formes de la Révolution à travers l'objectif", avec la participation de photographes qui représentent plusieurs wilayas du pays, a indiqué, mercredi, le directeur de la

culture et des arts de la wilaya, Farid Zaïter.

Dans une déclaration à l'APS le même responsable, a précisé que cette manifestation "vise à valoriser la mémoire nationale à travers la photographie et à mettre en avant sa valeur artistique et documentaire dans la préservation des étapes de la Révolution de libération et du combat national pour la liberté et l'indépendance". Selon la même source, le salon constituera un espace artistique ouvert aux photographes professionnels et amateurs pour exprimer leur vision de l'histoire nationale à travers leurs objectifs et pour renforcer la conscience patriotique des jeunes générations par l'image en tant que moyen d'expression et de documentation.

La participation à cette édition s'articuler autour de trois axes principaux : "la photo révolutionnaire", "la photo historique" et "le récit photographique court" retraçant un événement historique précis à travers une série de trois à cinq clichés accompagnés d'un texte explicatif. Zaïter a également précisé que les œuvres "doivent être originales et non traitées par des moyens d'intelligence artificielle, tout en respectant les règles artistiques et éthiques". Le salon sera marqué par des expositions et des conférences sur "le rôle de la photographie dans la documentation de la Révolution algérienne", ainsi que par la remise de distinctions aux photographes les plus méritants.

Vernissage d'une exposition à Alger, en hommage à l'artiste Mohamed Aksouh

Un bel hommage a été rendu, mercredi à Alger, à Mohamed Aksouh, un des doyens des artistes plasticiens algériens, à travers l'exposition d'une vingtaine de ses œuvres qui rappellent le parcours artistique singulier de ce grand artiste qui a voué plus de 60 ans de sa vie au service du patrimoine culturel algérien.

Organisée par l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC), l'exposition est visible jusqu'au 30 du mois en cours au Musée national des Beaux Arts à Alger, présentant des toiles aux formats moyens et petits, conçues entre 2000 et 2021, quelques documents d'archives en vitrine, du Musée et de l'artiste, en lien avec son activité artistique foisonnante depuis 1962.

Les quelques tableaux exposés, parmi l'œuvre colossale de Mohamed Aksouh ne portent pas de titres, un choix délibéré de l'artiste qui vise à faire éclore le sens de chaque pièce, à travers l'interprétation strictement personnelle et libre du récepteur, qui s'approprie l'œuvre ainsi achevée, la faisant alors, sienne.

"Donner un titre à une toile reviendrait à l'enfermer dans la thématique proposée par son intitulé, ce qui, de toute évidence, empêche les diverses possibili-



tés de son enrichissement par l'interprétation de chaque visiteur, selon sa perception, son expérience et son vécu", explique Mohamed Aksouh.

Inspirée par la mer, le désert et la lumière d'Alger, l'œuvre de l'artiste évolue d'une abstraction colorée vers des compositions plus épurées, dominées par le blanc et les nuances d'ocre.

A travers la peinture, la gravure et la sculpture, M. Aksouh, artiste accompli et poète des formes et

des couleurs, exprime une quête spirituelle et poétique, liant la matière à la lumière dans des œuvres singulières, empreintes de modernité, qualifiées de "splendeurs cosmiques", peintes dans différentes techniques, à la gouache, à l'aquarelle ou encore à l'huile.

Le commissaire de cette belle exposition, Ahmed Chaouki Adjali, a estimé qu'il était "important de rendre ce grand hommage au Musée national des Beaux Arts, un lieu hautement symbolique à la hauteur de l'événement et du charisme de cet illustre artiste".

Pour sa part, la Cheffe de département Arts visuels et Patrimoine, à l'AARC, Mme Meriem Ait El Hara, a fait part de son "bonheur de voir l'AARC et le Musée national des Beaux Arts, accueillir une exposition de l'immense artiste Mohamed Aksouh". Né en 1934 à Alger, Mohamed Aksouh, artiste-peintre et graveur algérien non figuratif, est considéré comme l'un des pionniers de la peinture moderne en Algérie.

Formé dans un premier temps, comme forgeron, il découvre l'art à la Maison des jeunes d'Hussein Dey avant de s'établir en France en 1965, où il poursuit une carrière marquée par l'expérimentation des mélanges et des couleurs, à la recherche de la lumière.

Mohamed Aksouh est une figure majeure de l'art contemporain algérien, un passeur entre deux rives, entre la lumière du Sud et la rigueur de l'abstraction.

Son parcours illustre la fusion entre artisanat et art, matière et esprit, silence et lumière une peinture habitée par la mémoire d'Alger et la quête universelle de la beauté.

Mohamed Aksouh a exposé dans de nombreuses galeries et musées à travers le monde, Son œuvre colossale est saluée pour sa profondeur spirituelle, son ancrage méditerranéen et son abstraction poétique.

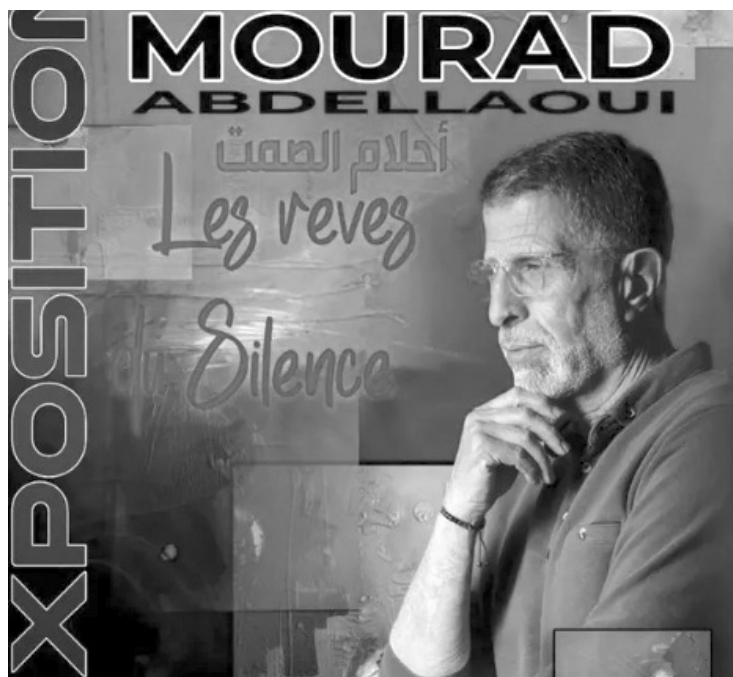
L'artiste-plasticien Mourad Abdellaoui expose ses œuvres à Alger

L'exposition de peinture intitulée "Les rêves du silence" de l'artiste-plasticien Mourad Abdellaoui s'est ouverte jeudi à Alger, présentant un grand nombre de ses œuvres, conçues dans l'abstraction contemporaine.

Accueillie à la Galerie Baya au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, l'exposition, qui explore, de manière non figurative, les formes, les couleurs et les lignes, met en valeur, jusqu'au 30 octobre 135 œuvres sur toiles, de formats différents que l'artiste a présenté sans titres, ouvrant la voie à l'émotion et au ressenti. Une approche artistique contemporaine qui met l'accent sur les aspects visuels des œuvres, travaillées avec minutie jusqu'à pénétrer le regard du visiteur et réveiller en lui l'expression des idées et des émotions.

Ecouter ce que le silence dit et interagir avec la profondeur de ses émotions essentiellement portées par l'ivresse éphémère d'un gris, cette belle couleur, si mélancolique et subtile, dont les faisceaux lumineux se situent entre la lumière et l'ombre.

Se promenant entre l'abstraction lyrique et poétique de ses œuvres, l'artiste réussit à sug-



gérer aux récepteurs de ses déambulations, des approches plus géométriques et des formes plus expressives et concrètes qui renvoient à un vécu commun, ou à des situations de vie qui réveillent le ressenti.

Des œuvres abstraites dans lesquelles l'artiste a usé de techniques mixtes, avec différents matériaux pour exprimer ses préoccupations, à travers une clarté accrue et une vision bien

inspirée des paradoxes et des travers des sociétés dans le monde.

"Le monde spirituel m'a toujours fasciné et m'a inspiré dans mes œuvres et poussé à la recherche du bien", a estimé l'artiste, soulignant l'engagement, l'honnêteté et la sincérité de son art". Des œuvres s'ouvrant à des interprétations et des méditations multiples, réalisées dans différentes techniques, comme les

rayures qui font naître les reliefs et la profondeur sur la toile et les diverses formes géométriques, entre autres.

Né à Aïn Beïda en 1964, Mourad Abdellaoui est diplômé de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts d'Alger en 1989, année où il entame une carrière prolifique.

De ses débuts figuratifs à une phase expressionniste, l'artiste a progressivement trouvé dans l'abstraction le champ le plus fertile pour exprimer sa vision du monde et ses interrogations profondes. En perpétuelle quête de perfectionnement, Mourad Abdellaoui a exposé partout en Algérie, ainsi que dans plusieurs pays arabes et européens, où il a été également distingué à plusieurs reprises.

Puisant son inspiration dans la vie et du quotidien, l'artiste a toujours été fasciné par la splendeur et la beauté de l'Algérie.

Mourad Abdellaoui soutient qu'il passe beaucoup de temps dans son atelier à Aïn Beïda qu'il perçoit comme un véritable laboratoire de recherches dans lequel il expérimente, depuis 35 ans, les techniques, les couleurs, les idées, les formes et les matières.

Inde

La population des éléphants s'est rétrécie d'un quart en huit ans

La population des éléphants sauvages a diminué d'un quart ces huit dernières années en Inde pour s'établir à près de 22.500 spécimens, révèle un recensement conduit par le gouvernement. Selon les dernières statistiques du Fonds mondial pour la faune (WWF), moins de 50.000 éléphants d'Asie subsistent à l'état sauvage dans le monde, dont 60% d'entre eux sur le sol indien. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) les a inscrits sur sa longue liste des espèces animales en danger. L'étude publiée mardi par le gouvernement indien en a recensé, sur la base de leur ADN, un total de 22.446 spécimens sur le territoire de l'Inde, contre 29.964 dénombrés en 2017 selon une autre méthode, soit un recul de 25%. "Les menaces (qui pèsent sur eux) incluent le rétrécissement de leur habitat naturel, la fragmentation (des troupeaux) et l'augmentation des cas de con-



flits entre éléphants et humains", avance le rapport pour expliquer cette baisse. Ses auteurs insistent sur l'isolement ou la "dispersion rapide" des troupeaux, qu'ils attribuent notamment à l'expansion des terres dédiées aux plantations de thé ou de café, à la construction des clôtures ou la réduction des zones forestières. L'aire d'évolution des populations d'éléphants indiens ne représente plus que 3,5% de ce

qu'elle fut historiquement, évaluent-ils. "Renforcer les corridors et leurs connexions, restaurer les habitats naturels, améliorer les stratégies de protection et réduire l'impact des projets de développement sont nécessaires pour protéger" l'espèce, recommandent les auteurs. Le recensement a été réalisé grâce à l'analyse ADN de 21.000 échantillons de crottes et un réseau de pièges photographiques.

Etats-Unis

Leur déco d'Halloween est si bien faite que des voisins appellent les pompiers

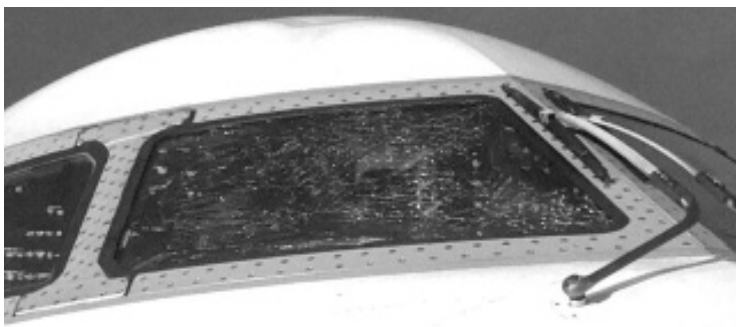
La fête d'Halloween pousse certains Américains à redoubler d'inventivité pour décorer leur maison. Ils sont nombreux à se prêter au jeu avec beaucoup de créativité et des efforts démesurés pour créer des visuels aussi horribles que réalistes. Avec parfois un succès tel que des passants s'y trompent. En Caroline du Sud, les pompiers ont ainsi été appelés car une demeure semblait en feu alors qu'il ne s'agissait que d'une mise en scène, raconte Today. Chaque année, Amanda Peden et Sam Lee donnent de leur personne pour transformer leur maison en manoir de l'horreur.

Pour cet Halloween 2025, comme en 2023, la famille a décidé d'installer un spectacle lumineux imaginé pour donner l'illusion qu'un incendie est en train de ravager le bâtiment. Le couple a même installé un dispositif générant une fumée qui semble s'échapper des fenêtres et des portes. La décoration est si réussie que certaines personnes ont déjà contacté les pompiers pour un possible incendie. Ce fut notamment le cas lorsque le couple avait installé ce spectacle pour la première fois il y a deux ans. Ayant à cœur de ne pas déranger à nouveau les soldats du feu pour de fausses

alertes, les habitants de la maison ont pris soin cette année de laisser un message sur les réseaux sociaux bien avant Halloween. « Notre maison sera en feu (pas un vrai feu) comme décoration d'Halloween tous les soirs de 20 h à 22 h jusqu'au 31 octobre. Merci de ne plus appeler les pompiers ! », ont-ils écrit sur leur page Facebook. La démarche a porté ses fruits puisque « cette année, cela n'a pas été aussi important... Nous n'avons reçu que quelques appels de nouveaux habitants du quartier », a commenté Russel Alexander, chef des pompiers de la ville.

Le pare-brise se fissure en plein vol, l'avion de l'équipe de football du Nigeria se pose en urgence

Si l'équipe de football du Nigeria a eu la joie de s'imposer 2-1 à l'extérieur face au Lesotho vendredi pour les qualifications de la Coupe du monde 2026, son retour chez elle a été bien plus angoissant. L'avion dans lequel les joueurs avaient pris place a en effet connu un problème technique, raconte L'Equipe. Le pare-brise de l'appareil s'est fissuré en plein ciel dans la nuit de samedi à dimanche. L'incident s'est produit alors que l'avion venait de décoller de Luanda (Angola) où il avait effectué un ravitaillement en carburant, a précisé la Fédération nigériane de Football (NFF) dans



un communiqué relayé sur X. Une photo du pare-brise endommagé a été partagée sur le réseau social. Aucun blessé n'est à déplorer. « Le pilote a fait ce qu'il fallait pour guider l'avion en toute sécurité vers l'aéroport de Luanda », ont précisé les officiels. La fé-

dération a expliqué avoir rapidement cherché à affréter un autre avion pour ramener l'équipe au Nigeria et à se procurer les permis de vol nécessaires. Les Super Eagles n'ont finalement attendu que quelques heures avant de redécoller vers leur destination initiale dimanche matin.

"Une situation cauchemardesque"

Des orques coulent un yacht, l'armée se précipite pour sauver la famille à bord

Une virée en yacht a tourné au cauchemar pour une famille de cinq personnes au large de la ville portugaise de Peniche. Le bateau a été percuté par un groupe d'orques, créant un trou dans la coque. Le bateau a rapidement coulé, mais la famille, dont des enfants de 8, 10 et 12 ans, a réussi à se mettre en sécurité à bord d'un canot de sauvetage. L'armée portugaise est intervenue avec un hélicoptère militaire pour secourir la famille. À son arrivée, les rescapés se trouvaient déjà sur un bateau de pêche qui avait navigué vers le yacht après l'envoi d'un SOS. Les membres de la famille ont été hissés sur le rivage et transportés à l'hôpital.

Un ingénieur décroche la victoire en Californie avec une citrouille de plus d'une tonne

Le 13 octobre, Brandon Dawson, ingénieur et passionné de jardinage, a remporté un prix de 20 000 dollars lors du 52^e championnat mondial de pesée de citrouilles à Half Moon Bay, en Californie. Sa citrouille géante, d'un poids de 1 064,1 kg, lui a valu la première place du concours.

Un athlète escalade l'extérieur d'un avion en plein vol



Pour son exploit, l'athlète Domen Škofic s'est lancé d'un planeur, et a réalisé quelques formes autour de l'avion. Alors que celui-ci atteignait les 100 km/h, Škofic, équipé de son parachute de 12 kilos, s'est agrippé au fuselage. À cette altitude, la température de l'air avoisinait les 4°C, mais un vent de 100 km/h créait une température ressentie de -10 °C. De quoi engourdir les doigts de Domen Škofic, qui devait multiplier les efforts pour conserver son adhérence, et compenser le poids du parachute et du déplacement de l'avion. Après une minute d'escalade, Škofic a lâché l'avion et a sauté depuis une hauteur de 1500 mètres, et a même réalisé un backflip en chute libre. "C'était une sensation incroyable, bien plus difficile que la préparation au sol. Une telle chose n'avait jamais été réalisée auparavant. L'escalade m'a toujours donné l'envie de sauter. Combiner les deux dans ce projet a été un rêve devenu réalité", a déclaré l'athlète.

Une relique antique restituée à la Grèce après un demi-siècle

Cinquante ans après un vol commis à Olympie, une Allemande décide de restituer une pièce antique à la Grèce. Le geste a été salué par les autorités comme un symbole de respect et de conscience culturelle. Une Allemande a rendu à la Grèce un fragment de colonne qu'elle avait dérobé il y a plus d'un demi-siècle. L'objet, en calcaire, provient du Léonidaion, une maison d'hôte du IV^e siècle avant notre ère située à Olympie. Il a été remis au ministère grec de la Culture par l'intermédiaire de l'université de Münster, déjà engagée dans plusieurs restitutions similaires. Selon le ministère grec, la femme à l'origine du vol a été inspirée par ces précédentes restitutions. Elle a confié l'objet à l'université afin qu'il rejoigne la Grèce. Les autorités ont salué la « sensibilité et le courage » de cette initiative, qu'elles jugent exemplaire. Le conservateur du musée de Münster, Torben Schreiber, a déclaré qu'il n'est jamais trop tard pour agir avec morale et équité. Athènes multiplie les démarches pour rapatrier ses antiquités sans recours judiciaire. Son objectif principal est la restitution de la frise du Parthénon, conservée depuis le XIX^e siècle au British Museum. Chaque restitution renforce la position grecque et rappelle l'importance de la coopération internationale dans la préservation du patrimoine.



2

04h50 Inédit TFou
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Inédit Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Inédit Météo
12h00 Inédit JT 13h
12h40 Inédit Grands reportages L'autoroute A1 : du bitume et des hommes
13h50 Reportages découverte
15h10 Les Docs du week-end
16h50 Inédit
18h00 Inside le mag
18h50 Petits plats en équilibre
19h00 Inédit JT 20h
19h45 Inédit Tirage du Loto
19h50 Petits plats en équilibre
20h10 Inédit Star Academy
21h30 Inédit Star Academy
22h30 Inédit Star Academy, retour au château
23h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur
01h15 Programmes de la nuit

12h00 Journal 13h00
12h20 13h15, le samedi...
12h15, le samedi...
12h55 Journal Météo Climat
13h00 C'est bon à savoir Equilibrer son assiette, sans se prendre la tête !
13h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h00 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h55 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal
19h30 20h30 le samedi
20h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
22h25 Quelle époque !
22h45 Basique, le concert Michel Jonasz
23h50 Simon Coleman
03h05 Affaire conclue



3

08h55 La boîte à questions
11h13 L'hebdo'Hollywood -10
11h30 Super plan -10
12h15 Canal Sports Club
12h25 Plateau sport
12h30 Nottingham Forest / Chelsea Football Premier League 2025-2026
14h54 Canal Sport News
15h35 Multirugby Rugby
17h34 Débrief Top 14
17h51 Canal Sports Club
18h26 Canal Sport News 2e édition
18h40 Canal Rugby Club - 1re édition
20h00 Pau / Toulouse Rugby Top 14 2025-2026
21h57 Canal Rugby Club le débrief
22h17 Baysangur Chamsoudinov - Jordan Zebo
00h08 Babygirl -12
01h59 Limonov, la ballade -12

10h50 Outremer.l'info
11h00 Enquêtes de région le mag
11h15 ICI 12/13
11h55 Inédit Mon côté sud Marie-José Pérec
12h30 Inédit Samedi d'en rire
13h20 Samedi d'en rire
16h00 Samedi d'en rire
16h20 Expression directe CFE-CGC
16h25 Le jeu des 1000 euros
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h45 Journal
19h10 Rencontres à XV
19h15 Hors jeu
19h31 Saveurs de saison
19h35 Inédit Cuisine ouverte
20h10 Meurtres à...
21h40 Meurtres à...
22h20 La boîte à secrets
00h35 Journal Météo Climat
00h40 L'homme aux cent visages



arte

05h00 M6 Kid
06h45 Absolument stars
09h10 Restyle
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Scènes de ménages
13h20 Cauchemar en cuisine S13E07 Bertholène
14h15 Cauchemar en cuisine S13E07 Bertholène
15h20 La roue de la fortune
16h30 Inédit La roue de la fortune
17h35 Inédit Tous en cuisine, 18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Inédit Matlock
20h55 Inédit Matlock
21h45 Inédit Matlock
22h35 NCIS
22h00 On n'est pas d'accord !
23h05 On n'est pas d'accord !
23h55 On n'est pas d'accord !
01h00 On n'est pas d'accord !

11h35 La couronne du Saint Empire : Un témoin de notre histoire
12h30 Marie Stuart, l'énigme des lettres codées
15h50 Invitation au voyage Zanzibar
16h30 Inédit Argentine, le médecin des montagnes
17h05 Dans le sud de la Toscane : De San Gimignano à la Maremma
17h50 Inédit Arte reportage
18h45 Inédit Arte journal
19h05 Inédit 28 minutes samedi
19h55 Inédit Sorcières : Chronique d'un massacre
21h25 Inédit Dépression chez les hommes, un mal silencieux
22h20 Les questions qui fâchent La dépression : prédisposition ou influence de l'environnement ?
22h50 Inédit Court-circuit "Roms et Sintis"
22h45 Taylor Swift, les coulisses du succès
23h40 Kurt Cobain : Montage of Heck

TÉLÉVISION

15



20h10

MATLOCK



La méthode MattyMadeline "Matty" Matlock, avocate retraitée, décide de reprendre sa carrière en rejoignant le prestigieux cabinet Jacobson Moore. Grâce à son approche discrète et ses méthodes ingénieuses, elle tente de gagner sa place afin de prouver qu'elle peut être un atout. Sa première affaire avec Olympia Lawrence concerne le montant de la compensation à obtenir pour un homme innocenté après avoir été emprisonné pendant 26 ans...

3

20h10

MEURTRES À...



Meurtres à MeauxJean-Christophe Bellon, notable local et président de l'Amicale Mémoirelle de la Grande Guerre de Meaux, est assassiné lors de la reconstitution de la Première Bataille de la Marne qu'il a organisée. Le lieutenant Karine Lelièvre est chargée de l'enquête mais on lui adjoint le capitaine Isabelle Guercher, son ennemie jurée. Les deux femmes ont donc l'occasion de régler leurs comptes, jusqu'au moment où elles découvrent que la mort de Bellon est directement liée à leur passé commun. Qui donc pouvait connaître ce genre de détail ? Et qui en a profité pour tuer Bellon ? Et surtout quels sont les véritables motifs de l'assassin ?...



20h24

STAR ACADEMY



Le château de la StarAcademy rouvre ses portes pour accueillir la promotion 2025. Ils ont entre 18 et 25 ans. Talentueux, passionnés, déterminés, ils ont décroché leur place au château de Dammarie-les-Lys. Qui succédera à Marine, grande gagnante de la saison 2024, dont le premier album est déjà disque d'or ? Le compte à rebours est lancé et le rêve ne fait que commencer. Michael Goldman revient en tant que directeur pour la quatrième année. Il est entouré d'une équipe pédagogique composée de cinq professeurs et deux répétitrices, et il accueille également dans ses rangs deux nouveaux professeurs reconnus dans leur domaine.
Présenté par Nikos Aliagas



ORAN

25 | 15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h10
18h25
84%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

23-13
22-12
27-16
29-18
24-15
27-15

Sud et Est du Liban Plusieurs zones bombardées par l'armée sioniste

Les avions de guerre de l'armée sioniste ont mené jeudi 12 frappes aériennes dans le sud et l'est du Liban, violant de nouveau le cessez-le-feu en vigueur depuis novembre 2024, a rapporté vendredi l'agence de presse libanaise ANI. «Deux frappes ont touché Bnaafoul dans le sud, une troisième Khirbet Dweir entre Sarafand et Baysariyeh. Des jets de l'armée sioniste ont également bombardé la zone entre Roumine et Houmine (district de Nabatieh), tandis qu'un drone a frappé Marjayoun pendant la récolte d'olives», a précisé la même source. Les districts de Sidon, Bint Jbeil et Baalbek ont été également ciblés, provoquant d'importantes explosions et la panique des habitants», a-t-on ajouté de même source. Face à cette énième violation de l'intégrité territoriale du Liban, le président libanais Joseph Aoun a dénoncé «une volonté de l'entité sioniste de détruire les infrastructures productives et d'entraver la reprise économique sous prétextes sécuritaires».

Droits des enfants migrants La France accusée par l'ONU de «violations graves»

La France est responsable de violations "graves et systématiques" des droits des enfants migrants non accompagnés sur son territoire, où ils sont trop souvent laissés à l'abandon faute de pouvoir prouver leur âge, a dénoncé jeudi un comité d'experts de l'ONU. Dans un rapport publié jeudi, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies (CRC) affirme qu'en France, beaucoup de migrants ne pouvant accéder au système de protection de l'enfance se retrouvent sans abri, privés de soins de base et vivant dans des conditions "dégradantes". Le CRC, dont les 18 experts sont chargés de s'assurer que les Etats respectent la mise en œuvre des traités internationaux relatifs aux droits des mineurs, salue le fait que, dans la loi, la France "considère les mineurs non accompagnés avant tout comme des enfants ayant besoin de soins et de protection". Mais il constate qu'un "grand nombre" de ceux qui se déclarent enfants sont traités comme des adultes, à la suite de procédures d'évaluation de l'âge jugées "défaillantes". En effet, pointe l'organisation onusienne, ces procédures sont "souvent fondées sur l'apparence physique ou sur des examens médicaux peu fiables, réalisés sans l'assistance d'un adulte de confiance, d'un tuteur légal ou d'un avocat". Et cette privation de protection se prolonge même en cas de recours, souligne le comité, qui appelle au respect de la "présomption de minorité" en vigueur en France. L'enfant devrait être protégé "jusqu'à preuve du contraire" et le long de procédures qui peuvent "durer jusqu'à huit mois, voire plus", estiment les experts. Mais en réalité, ceux dont l'âge est contesté ou dont les recours sont en évaluation sont "contraints de survivre dans la rue, dans des parcs ou dans des camps de fortune improvisés, sans nourriture ni eau potable en quantité suffisante, et sans soins de santé ni éducation", dénonce le CRC. "Ces enfants courent un risque élevé d'être exposés à la traite, aux abus, à la maltraitance et aux violences policières", ajoute le comité, précisant également que "entre 50 et 80%" d'entre eux sont reconnus mineurs après que leur âge a été réévalué". Dans son rapport, le CRC indique avoir également documenté d'autres "situations graves" touchant les enfants migrants non accompagnés qui transitent par la France pour rejoindre le Royaume-Uni et "vivent dans des conditions extrêmement précaires, notamment dans des camps".

Bande de Ghaza La reconstruction nécessitera environ 67 milliards de dollars

Le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, a indiqué jeudi que la reconstruction de la bande de Ghaza nécessiterait, selon les estimations internationales, près de 67 milliards de dollars, destinés à financer des projets et programmes couvrant différents secteurs, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Le Premier ministre a précisé, lors d'une réunion regroupant près de 100 personnalités, représentant des institutions internationales et onusiennes, des membres du corps diplomatique accrédité en Palestine, ainsi qu'un certain nombre de ministres, que ce plan sera mis en œuvre en coopération avec les partenaires internationaux. Selon Wafa, il a souligné que le processus doit être conduit par les Palestiniens, avec un soutien arabe et international, afin d'assurer une reconstruction durable et porteuse



d'avenir. L'entité sioniste a mené, durant deux ans dans la bande de Ghaza, une guerre génocidaire qui a fait plus de 238.000 martyrs et blessés, en majorité des femmes et des enfants, ainsi que plus de 11.000 disparus. Des centaines de milliers de

Palestiniens ont été déplacés, tandis qu'une famine meurtrière a coûté la vie à de nombreuses personnes, notamment des enfants, sur fond de destructions massives ayant effacé du paysage la plupart des villes et localités du territoire.

La situation sanitaire à Ghaza reste critique

La situation sanitaire à Ghaza reste critique, alerte MSF. Malgré le cessez-le-feu, l'aide humanitaire promise n'arrive toujours pas. L'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a annoncé que la situation sanitaire dans la bande de Ghaza était critique et que le cessez-le-feu n'avait pas été accompagné de l'ouverture des points de passage ni de l'entrée suffisante de l'aide humanitaire, tel qu'il a été prévu par l'accord signé

entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste. Dans un communiqué relayé vendredi par des médias palestiniens, MSF a ajouté «n'avoir constaté aucune amélioration de sa capacité à acheminer l'aide», soulignant qu'«elle se heurte aux mêmes obstacles». Soulignant qu'elle avait besoin de l'aide avant d'aborder la reconstruction des hôpitaux de Ghaza, MSF a indiqué que «le secteur de la santé à Ghaza est

confronté à la plus grande catastrophe humanitaire et de construction de l'histoire moderne, faisant état de la présence de 70 millions de tonnes de gravats et d'environ 20 000 munitions non explosées». Les Nations unies ont appelé, pour rappel, l'entité sioniste à respecter les engagements pris dans l'accord de cessez-le-feu, en permettant notamment l'entrée sans entraves des aides humanitaires dans la bande de Ghaza.

Maroc

Lourdes peines de prison contre des manifestants

Au total, 17 personnes ont été condamnées à de lourdes peines allant de trois à quinze ans de prison par la cour d'appel d'Agadir, pour des "actes de violence" survenus dans le sud du Maroc, en marge du mouvement de contestation de la jeunesse, ont rapporté mercredi des médias locaux. Selon les médias, citant des sources judiciaires, les accusés ont été reconnus coupables notamment d'«incendie volontaire de véhicules appartenant à autrui», de «dégradation de biens publics et privés» ainsi que d'«entrave à la voie publique par des barricades». Trois des prévenus ont écopé de 15 ans de réclusion, un autre de 12 ans, neuf à dix ans de prison ferme, tandis que les autres ont été condamnés à des peines comprises entre trois et cinq ans, précisent les mêmes sources. Les faits incriminés se seraient produits à Aït Amira, près d'Agadir. Depuis le 27 septembre dernier, un collectif de jeunes marocains organise des rassemblements pacifiques à travers le pays pour réclamer des réformes dans les secteurs de la santé et de l'éducation, la lutte contre la corruption ainsi que le départ du gouvernement du Makhzen. Aux premiers jours de cette mobilisation, les forces de l'ordre avaient procédé à



de nombreuses interpellations. Lors de ces manifestations, trois jeunes ont été mortellement écrasés par la gendarmerie royale dans une localité proche d'Agadir. La semaine précédente, un homme avait déjà été condamné à dix ans de prison ferme pour "destruction préméditée de bâtiments publics", "incendie" et "violences contre les forces de l'ordre", selon une source proche du dossier. Dans un communiqué publié mercredi, l'organisation Human Rights Watch (HRW) a dénoncé une "répression violente des manifestations", affirmant qu'au moins 270 manifestants, dont 39 mineurs, ont été poursuivis et demeu-

rent en détention. Pour sa part, l'organisation Human Rights Watch a appelé les autorités marocaines à répondre aux revendications des participants aux manifestations qui se poursuivent depuis fin septembre dernier, notamment en ce qui concerne la réforme du secteur de la santé, appelant Rabat à mener une enquête sur l'assassinat de trois manifestants. "Les autorités devraient (...) écouter les appels des manifestants et respecter les droits aux soins de santé et à l'éducation, ainsi que le droit de manifester pacifiquement", indique l'organisation dans un communiqué rendu public mercredi.